

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	02	INFRASTRUCTURE	06	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	05
EDUCATION	05	SOCIAL	04	TRANSPORT	01
ADMINISTRATION	15	ECONOMIE	02	RURAL	06

N° 2587

27 Juin 2022

27 June 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	ADDITIF N°002/A/J10/CDPM Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°002/A/J10/CDPM DU 24 JUIN 2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 002/ AONO/J10/CDPM-NS/2022 DU 01/06/2022 ET AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE POUR LA CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE LA PERCEPTION DE NGOMEDZAP, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

2	Reference	01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°01APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022 DU 06/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN(01) FORAGE ET CINQ(05) PUIS DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

3	Reference	ADDITIF N°04 A/S 003/AONO/CAN 1ER/CDPM/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°04 RELATIF A APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/CAN 1ER/CDPM/2022 DU 31/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE D'EKEL KO'O DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

4	Reference	Additif N°001/A/J10/CDPM Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001/A/J10/CDPM RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°001/AONO/RC/J10/CDPM-NS/2022 DU 01/06/2022 ET AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBALMAYO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

5	Reference	01/006/AONO/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°01/006/AONO/CNCC/2022 DU 02 JUIN 2022 PORTANT MODIFICATION DES DATES DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES SUITE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CNCC/CIPM/2022 DU 02 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE GUERITES-MIRADORS ET VRD AU CENTRE DE VIE DE NGOULENTANG POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	<p>Reference 003/AD/C-BARNDAKE/CIPM/20212 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°003/AD/C-BARNDAKE/SG/CIPM/2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AAONO/C-MAYO HOURNA /CIPM/2022 DU 03/06/2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE COMMUNALE PATRA-TAWE DE 10,8KM DU PKO+000 AU PKLO+800 DANS LA COMMUNE DE MAYO HOURNA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
----------	--

7	<p>Reference ADDITIF N°05 A/S 002/AONO/CAN 1ER/CDPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°05 RELATIF A APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CAN 1ER/CDPM/2022 DU 31/05/2022 TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE NKONGSAMBA , DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
----------	---

8	<p>Reference N°005/C/J/CRPM-CE/2022 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°005/C/J/CRPM-CE/2022PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000004/AONO/J/CRPM/2022 DU 19 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL DE LA ROUTE CARREFOUR HAPPY – ECOLE BILINGUE BERNADETTE – CARREFOUR MBOG ABANG ET BRETelles DANS LA REGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
----------	--

9	<p>Reference 02/DM/CND/CIPM Lire</p> <p>Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°02/DM/CND/CIPM PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
----------	---

10	<p>Reference ADDITIF N°003/A/J10/CDPM Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°003/A/J10/CDPM DU 24 JUIN 2022 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N 003 / AONO/RC/J10/CDPM-NS/2022 DU 01 /06/2022 ET AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA RESIDENCE DU SOUS-PREFET DE MENGUEME, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

11	<p>Reference 002/AD/C-BARNDAKE/SG/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°002/AD/C-BARNDAKE/SG/CIPM/2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AAONO/C-MAYO HOURNA /CIPM/2022 DU 03/06/2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) RADIER DE (80X4, 5) SUR 80 ML SUR LE TRONÇON SABONGARI-DJAMTARI- DANS LA COMMUNE DE MAYO HOURNA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

12 **Reference** [002/2022/CAMTEL DG/CIPM/DAP/SDAM/SA](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION DE RESILIATION N°002/2022/CAMTEL DG/CIPM/DAP/SDAM/SA DU 27 JUIN 2022 DE LA LETTRE-COMMANDE N°017/LC/DG/CAMTEL/CIPM/2020 EN VUE DE L'ACQUISITION DE 30 INVERSEURS AUTOMATIQUES DE SOURCES N/SPOUR LES GROUPES DE L'ENSEMBLE DU RESEAU (LOT 2). TITULAIRE : L'ENTREPRISE PURE ENERGIE AFRICA-PEA SA TÉL : 693 729 131/676 120 077 SOUSCRIT-LE : 22 DÉCEMBRE 2020
SIGNÉ LE : 25 JANVIER 2021 ENREGISTRÉ LE : 01 AVRIL 2021

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

13 **Reference** [01](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N°01APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022 DU 06/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE CO133005 : CARREFOUR TOM (INTER RO143) – BEMWA'ASSI (LIMITE NGOULMAKONG) : PHASE 1 ET 2, ARRONDISSEMENT DE AKOEMAN, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

14 **Reference** [07715/CAA/DAG/SDAAB/SM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°07715/CAA/DAG/SDAAB/SM/2022 DU 21 JUIN 2022 RELATIF A LA PRESELECTION D'UN CABINET D'EXPERTISE JURIDIQUE AFIN DE CLOTURER L'ENSEMBLE DU CONTENTIEUX DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 18-07-2022

15 **Reference** [N°001 /C/J11/SAEF/CDPM-MK/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°001 /C/J11/SAEF/CDPM-MK/2020 DU 21 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/J11/SAEF/CDPM-MK/2021 DU 17 MAI 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT D'ASTREINTE DU MBAM ET KIM, ARRONDISSEMENT DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

16 **Reference** [22/1215/SUP'PTIC/DAG/SDM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECLARANT LE MARCHÉ D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/ SUP'PTIC/CIPM/2022 DU 05/05/2022 POUR L'ACQUISITION DES DEUX (02) VEHICULES POUR L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SUP'PTIC) DE YAOUNDE INFRACTUEUX.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

17	Reference N°006/C/J/CRPM-CE/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°006/C/J/CRPM-CE/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000005/AONO/J/CRPM/2022 DU 19 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA ROUTE AUDITORIUM JEAN PAUL II – CARREFOUR MAISON BLANCHE – PAROISSE EPC MBANKOLO PAUL-ENGBANG (GRAND-MERE NAR) (PHASE I) DANS LA REGION DU CENTRE (1 187,5 ML) Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

18	Reference 009/AONO/PU/RS/DVNT/C-AMBAM/SG/SCODELMAP/SIGAMP/2 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°009/DAONO/PU/RS/DVNT/C-AMBAM/SG/SCODELMAP/SIGAMP/2022 DU 03/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE REGIONALE 1016 EN TERRE SECTION : AKOULZOK (INTER N2) -CARREFOUR MENDJIMI-CARREFOUR MEKOMO D'UNE LONGUEUR TOTALE DE 35,2KM DANS LA COMMUNE D'AMBAM, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 28-06-2022
-----------	---

19	Reference 002/C/C-NDOM/CIPM Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°002/C/C-NDOM/CIPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CNDOM/CIPM/2022 DU 07/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ROUTES MBONGOTUBANGOM-NGOK-NGUIMBONG-MAHONG (LOT 1), LOG MBANGA — DINGOM AVEC CONSTRUCTION D'UN DALOT SUR MALOUMGUE (LOT 2) ET OMENG — NDEBI — BISSENG AVEC CONSTRUCTION D'UII DALOT SUR BAKO'O (LOT 3). Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	---

20	Reference 003/CAMTEL/CIPM/DG/DAP/DAPD/SDAM/SA/ Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°003/CAMTEL/CIPM/DG/DAP/DAPD/SDAM/SA/ DU 27 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DE RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°017/LC/DG/CAMTEL/CIPM/2020 EN VUE DE L'ACQUISITION DE 30 INVERSEURS AUTOMATIQUES DE SOURCES N/SPOUR LES GROUPES DE L'ENSEMBLE DU RESEAU (LOT 1). Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

21	Reference N°005/D/ J/CRPM-CE/2022 Lire Titre/objet DECISION N°005/D/ J/CRPM-CE/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000004/AONO/J/CRPM/2022 DU 19 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL DE LA ROUTE CARREFOUR HAPPY – ECOLE BILINGUE BERNADETTE – CARREFOUR MBOG ABANG ET BRETelles DANS LA REGION DU CENTRE. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

22	Reference 03/DM/CND/CIPM Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°03/DM/CND/CIPM PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

23	Reference 05/AONO/C-MAYO HOURNA/CIPM/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/C-MAYO HOURNA/CIPM/2022 DU 07/06/2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVEAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE TCHARATCHE CENTRE DANS LA COMMUNE DE MAYO HOURNA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 28-06-2022
-----------	--

24	Reference 001/AD/C-BARNDAKE/SG/CIPM/2022 Lire Titre/objet ADDITIF N°001/C-BARNDAKE/SG/CIPM/2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C-MAYO HOURNA /CIPM/2022 DU 03/06/2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) CENTRE DE SANTE INTEGRE DE TYPE IIA GUIBDJOL DANS LA COMMUNE DE MAYO HOURNA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

25	Reference 006/AONO/RE/DHN/CNKA/SG/CIPM/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/RE/DHN/CNKA/SG/CIPM/2022 DU 17/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CINQ (05) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'AZOMEKOUT DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 12-07-2022
-----------	---

26	Reference 005/AONO/C.NKA/SG/CIPM/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AAONO/C.NKA/SG/CIPM/2022 DU POUR L'ELABORATION DU PLAN COMMUNAL DE GESTION DES DECHETS (PCGD) DE LA VILLE DE NGUÉLÉMENDOUKA, DANS LA COMMUNE DE NGUÉLÉMENDOUKA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 12-07-2022
-----------	--

27	Reference 007/AONO/B/SDG/CRPM-ES/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/B/SDG/CRPM/2022 DU 23 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU QUAI D'EMBARQUEMENT ET DE DEBARQUEMENT DU BETAIL DE NDOKAYO (DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM) Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 20-07-2022
-----------	--

28	Reference 01 Lire Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N°01APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022 DU 06/06/2022 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DU SUIVI ET DE CONTROLE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE COMMUNALE CO133005 : CARREFOUR TOM (INTER RO143) – BEMWA'ASSI (LIMITE NGOULMAKONG), ARRONDISSEMENT DE AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

29

Reference [001/AC/CNKA/SG/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N° 001/AC/CNKA/SG/CIPM/2022 DU 17/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT EN 300 TABLES BANCS ET 6 BUREAUX DE MAITRES A L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE D'AZOMEKOUT DANS LA COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA, DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 12-07-2022

30

Reference [N°008/ASMI/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/SJPM/SA/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATIONS D'INTERET N°008/ASMI/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/SJPM/SA/2022 DU 24/06/2022 POUR LES SERVICES DE CONSULTANTS RELATIFS AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LE DIAGNOSTIC APPROFONDI DES CHAINES DE VALEUR DES SPECULATIONS IDENTIFIEES (RIZ, MAÏS, OIGNON, NIEBE, POISSON, BOVINS. PETITS RUMINANTS ETC.) ET DE LA COMMERCIALISATION TRANSFRONTALIERE (PIMENT ROUGE, BETAIL ET POISSON).

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 15-07-2022

31

Reference [07/AONO/C-MAYO HOURNA/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/C-MAYO HOURNA/CIPM/2022 DU 09/06/2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE HODANGO DANS LA COMMUNE DE MAYO HOURNA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 30-06-2022

32

Reference [No.1](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF NO. 1 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00003/AONO/MINMIDT/SG/DAG/ SDBMM/SMP/2022 DU 24 MAI 2022 RELATIF A L'APPUI AU GIC NOVAGRO POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE PRODUCTION DU SAVON « EN PROCÉDURE D'URGENCE »

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

33

Reference [001/2022/C/C-NDOM/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°001/2022/C/C-NDOM/CIPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/CNDOM/CIPM/2022 DU 07/04/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS SOCIAUX DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA — MARITIME, RÉGION DU LITTORAL : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EM DE LELO (LOT 1) ET LA RÉHABILITATION DE TROIS BÂTIMENTS DE DEUX (02) SALLE DE CLASSE A L'EP DE NDOM CENTRE GROUPE 1 (LOT 2).

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

34	Reference 04/AONO/SONATREL/DG/SDHSE/DAFRH/SDAG/SIGAM/CIPM/20 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/SONATREL/DG/SDHSE/DAFRH/SDAG/SIGAM/CIPM/2022 DU 24/06/2022 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET GARDIENNAGE DES POSTES EN QUATRE (04) LOTS. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 11-07-2022
-----------	---

35	Reference 06/AONO/C-MAYO HOURNA/CIPM/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AAONO/C-MAYO HOURNA/CIPM/2022 DU 09/06/2022 LANCÉ EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BALO DANS LA COMMUNE DE MAYO HOURNA; DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 30-06-2022
-----------	---

36	Reference 007/AONO/HGY/CIPM/22 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/HGY/CIPM/22 DU 24 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES, L'EQUIPEMENT DE CINQ (05) FORAGES MUNIS DES KITS POMPES IMMERGEES ELECTRIQUES ET LA CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE AVEC UN CHATEAU D'EAU EN BETON ARME D'UN VOLUME DE 60 METRES CUBES D'EAU A L'HÔPITAL GENERAL DE YAOUNDE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ ; EXERCICE 2022 – LIGNE : 22 20 28 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 25-07-2022
-----------	--

37	Reference 04/AONO/C-MAYO HOURNA/CIPM/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AAONO/C-MAYO HOURNA/CIPM/2022 DU 07/06/2022 LANCÉ EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MBERE DANS LA COMMUNE DE MAYO HOURNA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 28-06-2022
-----------	---

38	Reference 010bis/AONO/PU/ C? MVANGAN/CIPM/2022 DU 20/06/20 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010 BIS/AAONO/PU/ C? MVANGAN/CIPM/2022 DU 20/06/2022 POUR LES TRAVAUX DES AMENAGEMENTS DES ENTREES DE LA GARE ROUTIERE ET DU MARCHE DE VIVRES DE LA COMMUNE DE MVANGAN (LOT N°1) ET DU CENTRE COMMERCIAL / PLACE DE FETE D'ENDENGUE (LOT N°2), DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD EN PROCEDURE D'URGENCE Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 14-07-2022
-----------	---

39	Reference 005/AONO/DG/CAMTEL/CIPM/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/DG/CAMTEL/CIPM/2022 DU 24 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS ET LA MISE EN PLACE D'UN DATA WAREHOUSE Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 27-07-2022
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

40

Reference [05/AONO/SONATREL/DG/DAFRH/SDAG/SIGAM/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/SONATREL/DG/DAFRH/SDAG/SIGAM/CIPM/2022 DU 24/06/2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL DE LA SOCIETE NATIONALE DE TRANSPORT DE L'ELECTRICITE (SONATREL)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 12-07-2022

41

Reference [1110/CIMA/SG/CELMAR/ du 24/06/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°1110/CIMA/SG/CELMAR/ DU 24/06/2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 001/CCIMA/AONO/CIPM/2022 DU 17/02/2022 RELATIF À L'ACQUISITION DE CINQ (05) VÉHICULES DE TOURISME AU PROFIT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE DES MINES ET DE L'ARTISANAT DU CAMEROUN (CCIMA)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

42

Reference [004/CAMTEL/CIPM/DG/DAP/DAPD/SDAM/SA/](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°004/CAMTEL/CIPM/DG/DAP/DAPD/SDAM/SA/DU 27 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DE RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°017/LC/DG/CAMTEL/CIPM/2020 EN VUE DE L'ACQUISITION DE 30 INVERSEURS AUTOMATIQUES DE SOURCES N/SPOUR LES GROUPES DE L'ENSEMBLE DU RESEAU (LOT 2).

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

43

Reference [N°006/D/ J/CRPM-CE/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°006/D/ J/CRPM-CE/2022PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000005/AONO/J/CRPM/2022 DU 19 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA ROUTE AUDITORIUM JEAN PAUL II – CARREFOUR MAISON BLANCHE – PAROISSE EPC MBANKOLO PAUL-ENGBANG (GRAND-MERE NAR) (PHASE I) DANS LA REGION DU CENTRE (1 187,5 ML)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

44

Reference [003/CAMTEL/CIPM/DG/DAP/DAPD/SDAM/SA/](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°003/CAMTEL/CIPM/DG/DAP/DAPD/SDAM/SA/ DU 27 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DE RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°017/LC/DG/CAMTEL/CIPM/2020 EN VUE DE L'ACQUISITION DE 30 INVERSEURS AUTOMATIQUES DE SOURCES N/SPOUR LES GROUPES DE L'ENSEMBLE DU RESEAU (LOT 1).

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

45

Reference [N°001 /D/J11/SAEF/CDPM-MK/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°001 /D/J11/SAEF/CDPM-MK/2019 DU 21 JUIN 2021PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/SAEF/CDPM-MK/2021 DU 17 MAI 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DES AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT D'ASTREINTE DU MBAM ET KIM.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

46

Reference [001/2022/DM/CND/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°001/2022/DM/CND/CIPM PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

47

Reference [007/AONR/CR-ES/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°007/AONR/CR-ES/CIPM/2022 DU 21/06/2022 POUR LA REALISATION DE L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES) DU PROJET DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CONSEIL REGIONAL DE L'EST ET DE SES INFRASTRUCTURES ANNEXES (PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation N/A

Date de cloture 19-07-2022

48

Reference [013/AONO/C-MOG /CIPM/TBC/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/C-MOG /CIPM/TBC/2022 DU 06 JUIN 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE VENTE DE POISSON AU MARCHÉ DE RHUMZOU (LOT 01) ET DE RHUMSIKI (LOT 02), ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 01-07-2022

49

Reference [001/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION DE RESILIATION N°001/2022/CAMTEL DG/CIPM/DAP/SDAM/SA DU 27 JUIN 2022 DE LA LETTRE-OMMANDE N°017/LC/DG/CAMTEL/CIPM/2020 EN VUE DE L'ACQUISITION DE 30 INVERSEURS AUTOMATIQUES DE SOURCES N/SPOUR LES GROUPEMENTS DE L'ENSEMBLE DU RESEAU (LOT 1). TITULAIRE : LE GROUPEMENT DES ETS LAU-REN ET ATWAS & PARTNERS TÉL : 693 729 131/676 120 077 SOUSCRIT-LE : 22 DÉCEMBRE 2020 SIGNÉ LE : 25 JANVIER 2021 ENREGISTRÉ LE : 01 AVRIL 2021

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

50

Reference [ADDITIF N°06 A/S 001/AAONO/CA1ER/CDPM2022](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°06 RELATIF A APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AAONO/CA1ER/CDPM2022 DU 31/05/2022 TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER : TRONÇON CARREFOUR MOSQUEE? ABATTOIR MUNICIPAL ET BRETelles DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA LER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

51

Reference [014/AONO/C-MOG/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/C-MOG/CIPM/2022 DU 20/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON ENTREE STADE MUNICIPAL ET BOURBIER VERS LA COMMUNE FACE ANTENNE ORANGE/MTN DANS LA VILLE DE MOGODE, COMMUNE DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 15-07-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

52	Reference	012/AONO/C-MOG /CIPM/TBEC/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/C-MOG /CIPM/TBEC/2022 DU 06/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A ECOLE PUBLIQUE DE GOURIA (LOT 01) ET LTIBA (LOT 02) ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	01-07-2022

53	Reference	015/AONO/C-MOG /CIPM/TBEC/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/C-MOG /CIPM/TBEC/2022 DU 20 JUILLET 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE : BARKI-MAZE GOVA(LOT 01) ET TCHAMAHE (LOT 02), ARRONDISSEMENT DE MOGODE ; DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	15-07-2022

54	Reference	016/AONO/C-MOG/CIPM/ROUTE/2022 Lire
	Titre/objet	APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° ___ /AONO/C-MOG/CIPM/ROUTE/2022 DU 20 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT QUATRIPLI DE 4X2,5X2,5 PROLONGE DE PART ET D'AUTRE PAR UN RADIER DE 10 ML CHACUN SUR LE MAYO NDENDER A KARANTCHI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOGODE,DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA ,REGION DE L'EXTREME-NORD.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	15-07-2022

55	Reference	009/AONO/CR-ES/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT /AONO/CRES/CIPM/2022 DU 21 JUIN 2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNEPOLICE D'ASSURANCE SANTE AU PROFIT DES CONSEILLERSREGIONAUX (PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	20-07-2022

56	Reference	006/AONO/B/SDG/CRPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/B/SDG/CRPM/2022 DU 23 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DU LOM ET DJEREM
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	20-07-2022

57	Reference	ADDITIF N°000001/ANOR/DG/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°000001/ANOR/DG/CIPM/2022 DU 27 JUIN 2022, A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000008/AONO/ANOR/CIPM/2021 DU 02 JUIN 2022POUR LA FOURNITURE, EN PROCEDURE D'URGENCE, DU MOBILIER ET EQUIPEMENTS DE BUREAU A L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

58	Reference	003/C/C-NDOM/CIPM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°003/C/C-NDOM/CIPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CNDOM/CIPM/2022 DU 07/04/2022 RELATIF À LA TRANSFORMATION D'UN (01) FORAGE EXISTANT DANS LES LOCALITÉS DE NDOM CENTRE (LOT 1), NINJE (LOT 2) EN MINI-ADDITION D'EAU POTABLE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME RÉGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
59	Reference	011/DC/C.MOG/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	N° 011 /DC/C.MOG/CIPM/2022 DU 20 JUILLET 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CSI DE LDIRI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	15-07-2022
60	Reference	005/DC/CR-ES/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°005/DC/CR-ES/CIPM/2022 DU 21 JUIN 2022 L'ACQUISITION D'UN GROUPE ELECTROGENE DE GRANDE CAPACITE (7 KVA) POUR LECETIC DE SALAPOUMBE (PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	21-07-2022



PRÉFECTURE DU NYONG ET SO'O

ADDITIF N°002/A/J10/CDPM DU 24 JUIN 2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 002/AONO/J10/CDPM-NS/2022 DU 01/06/2022 ET AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE POUR LA CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE LA PERCEPTION DE NGOMEDZAP, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres aura lieu le 27 JUIN 2022 à 15 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et So'o (CDPM-NS) dans la salle des conférences de la préfecture du Nyong et So'o. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Ouverture des offres aura lieu le 05 juillet 2022 à 15 heures dans la salle de conférence de la Préfecture de Mbalmayo.</p> <p>(Le reste sans changement).</p>

2	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>1.PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES Les critères éliminatoires sont : Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48h, sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ; b. fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ; absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation etet planning des prestations». d. non inscription à l'ONIGC du Conducteur des Travaux ; non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ; omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ; omission d'un prix unitaire.</p> <p>2. LES PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION (CRITERES ESSENTIELS) : Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique : l'expérience du personnel d'encadrement ; b. les références de l'entreprise ; la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ; d. le délai d'exécution respectant le planning ; capacité financière (1/3 du montant prévisionnel). Le non-respect de 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre</p>

2 Critères d'évaluation

Lire plutot

Les critères éliminatoires sont :

1. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48h, **sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics** ;

- b. fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
 1. absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations ».

- d. non inscription à l'ONIGC du Conducteur des Travaux ;
 1. non satisfaction d'au moins **70 %** des critères essentiels ;
 1. omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
 2. omission d'un prix unitaire.

3 Autres

Au lieu de ...

LE REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO) generalites

ARTICLE 34 : ATTRIBUTION

34.1. L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au DAO et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

34.2. Si, selon l'article 13.2 du RGAO, l'appel d'offres porte plusieurs lots, l'offre la moins disante sera déterminée après évaluation ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurrentiellement en prenant en compte les remises offertes par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot.

Lire plutot

LE REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)

34.1. L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au DAO et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins - disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

34.2. Si, selon l'article 13.2 du RGAO, l'appel d'offres porte plusieurs lots, l'offre la moins disante sera déterminée après évaluation ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurrentiellement en prenant en compte les remises offertes par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot.

34.3. Toute attribution de marchés de travaux se fait au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultats des critères d'évaluation et présentant l'offre évaluée la moins-disante.

LA SUITE DANS LE FICHIER D'ORIGINE....

MBALMAYO le 24 Juin 2022

Le PRÉFET

SONGA Pierre René

COMMUNE D'AKOEMAN

ADDITIF RECTIFICATIF N°01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022 DU 06/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN(01) FORAGE ET CINQ(05) Puits DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Objet						
	<p>Au lieu de ... n/a</p>						
	<p>Lire plutot Le Maire de la Commune d'Akoéman, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence du Nyong et So'o, Région du Centre:</p> <table border="1" data-bbox="132 887 1596 1464"> <thead> <tr> <th data-bbox="132 887 1067 1052">Objet</th> <th data-bbox="1067 887 1596 1052"></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="132 1052 1067 1379">REHABILITATION D'UN FORAGE ET CINQ Puits A MOTRICITE HUMAINE</td> <td data-bbox="1067 1052 1596 1379">à SEP I ET SEP II, MELEN CHEFFERIE, E</td> </tr> <tr> <td data-bbox="132 1379 1067 1464"></td> <td data-bbox="1067 1379 1596 1464">TOTAL</td> </tr> </tbody> </table>	Objet		REHABILITATION D'UN FORAGE ET CINQ Puits A MOTRICITE HUMAINE	à SEP I ET SEP II, MELEN CHEFFERIE, E		TOTAL
Objet							
REHABILITATION D'UN FORAGE ET CINQ Puits A MOTRICITE HUMAINE	à SEP I ET SEP II, MELEN CHEFFERIE, E						
	TOTAL						

2	Autres
	<p>Au lieu de ... n/a</p>

2 Autres

Lire plutot

PIÈCE N°3 : RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

AU LIEU DE :

Article 5 : Principaux critères de qualification des soumissionnaires

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

Le chiffre d'affaires (oui/non) ;

Les références de l'Entrepreneur (oui/non) ;

La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non) ;

L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non) ;

L'organisation, la méthodologie d'exécution des travaux, le planning et la compréhension du projet (oui/non) ;

La capacité financière

L'identification des impacts du projet sur l'environnement (oui/non) ;

Principaux critères éliminatoires.

a) Dossier administratif

◦ Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai réglementaire de 48h.

◦ Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;

◦ Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

b) Offre technique

◦ Note technique inférieure à 80 % des critères essentiels ;

◦ Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

c) Offre financière

◦ Offre financière incomplète

◦ Omission d'un prix quantifié du devis estimatif ;

◦ Sous détail des prix unitaires incomplet à plus de 10% du nombre total des sous détails des prix unitaires

Critères de qualification.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

Le chiffre d'affaires (oui/non) ;

Les références de l'Entrepreneur (oui/non) ;

La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non) ;

L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non) ;

L'organisation, la méthodologie d'exécution des travaux, le planning et la compréhension du projet (oui/non) ;

L'identification des impacts du projet sur l'environnement (oui/non) ;

LIRE PLUTÔT :

Article 5 :

Principaux critères éliminatoires.

d) Dossier administratif

◦ Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai réglementaire de 48h.

◦ Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;

◦ Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

e) Offre technique

◦ Note technique inférieure à 80 % des critères essentiels ;

◦ Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

f) Offre financière

◦ Offre financière incomplète

◦ Omission d'un prix quantifié du devis estimatif ;

◦ Sous détail des prix unitaires incomplet à plus de 10% du nombre total des sous détails des prix unitaires

Critères de qualification.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

Le chiffre d'affaires (oui/non) ;

Les références de l'Entrepreneur (oui/non) ;

La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non) ;

L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non) ;

L'organisation, la méthodologie d'exécution des travaux, le planning et la compréhension du projet (oui/non) ;

L'identification des impacts du projet sur l'environnement (oui/non) ;

AKOEMAN le 25 Juin 2022

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH



COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER

ADDITIF N°04 RELATIF A APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/CAN 1ER/CDPM/2022 DU 31/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE D'EKEL KO'O DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la commune d'arrondissement de Nkongsamba ler, au plus tard le **27/06/2022, à 12 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 003/AONO/CAN 1er/CDPM/2022 du 31/05/2022
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A ECOLE MATERNELLE D'EKEL KO'O
DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA ler, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA
ler, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,
Financement : BIP MINEDUB / Exercice 2022
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

Lire plutot

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la commune d'arrondissement de Nkongsamba ler, au plus tard le **05/07/2022, à 12 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 003/AONO/CAN 1er/CDPM/2022 du 31/05/2022
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A ECOLE MATERNELLE D'EKEL KO'O
DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA ler, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA
ler, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,
Financement : BIP MINEDUB / Exercice 2022
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **27/06/2022 à 13 Heures** précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) du Moungo, dans la salle de conférence de la Préfecture de Nkongsamba. Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **05/07/2022 à 13 Heures** précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) du Moungo, dans la salle de conférence de la Préfecture de Nkongsamba.
Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

NKONGSAMBA le 23 Juin 2022

Le MAIRE

EL HADJ OUMAROU

PRÉFECTURE DU NYONG ET SO'O

ADDITIF N°001/A/J10/CDPM RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°001/AONO/RC/J10/CDPM-NS/2022 DU 01/06/2022 ET AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBALMAYO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres aura lieu le 27/06/2022 à 15 heures, dans la salle de conférence de la Préfecture de Mbalmayo.</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :</p> <ul style="list-style-type: none">- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),- 2^{eme} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3). <p>Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Ouverture des offres aura lieu le 05 juillet 2022 à 15 heures dans la salle de conférence de la Préfecture de Mbalmayo.</p> <p>(Le reste sans changement)</p>

2 Autres

Au lieu de ...

DANS LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRE :

LE REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRE (RPAO) :

Volume 1 : Pièces constituant le dossier administratif

1.1. L'original de l'acte de cautionnement provisoire de montant de **Cent Mille (100.000)** francs tel que précisé dans l'Avis d'Appel d'Offres (Pièce 1 du DAO), et d'un délai de validité de 90 jours à

Compter de la date initiale de remise des offres ;

1.2. L'original de l'attestation de non-redevance ;

1.3. L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du domicile ;

1.4. L'original de l'attestation de non-exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

1.5. L'original de l'attestation signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, ou d'un de ses représentants dûment mandatés, certifiant qu'il a effectivement versé à la caisse les sommes dont il est redevable et précisant l'objet de la soumission et le numéro de l'Appel d'offres ;

1.6. L'original de l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire à laquelle sera domicilié le marché en cas d'attribution. Elle devra être délivrée par une Banque agréée par le Ministre en charge des Finances ;

1.7. L'original de la quittance de versement au Trésor Public d'un montant de **10 000 (Dix mille)** francs de frais à titre d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres et l'attestation de retrait de Dossier d'Appel d'Offres.

1.8. Les pouvoirs conformes de signature au modèle dans le cas où le soumissionnaire agit comme mandataire d'un groupement d'entreprises ;

1.9. L'accord de groupement signé entre les membres du groupement attestant que tous les membres de ce groupement sont responsables solidairement de la soumission et si celle-ci est retenue, de l'exécution du marché (voir modèle 9.11) ;

1.10. Copie légalisée du registre de commerce

2 Autres

Lire plutot

Volume 1 : Pièces constituant le dossier administratif

1.1. La déclaration d'intention de soumissionner signée, datée et timbrée

1.2. L'original de l'acte de cautionnement provisoire de montant de **Cent Mille (100.000)** francs tel que précisé dans l'Avis d'Appel d'Offres (Pièce 1 du DAO), et d'un délai de validité de 90 jours à Compter de la date initiale de remise des offres ;

1.3. L'original de l'attestation de non-redevance ;

1.4. L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du domicile ;

1.5. L'original de l'attestation de non-exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

1.6. L'original de l'attestation signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, ou d'un de ses représentants dûment mandatés, certifiant qu'il a effectivement versé à la caisse les sommes dont il est redevable et précisant l'objet de la soumission et le numéro de l'Appel d'offres ;

1.7. L'original de l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire à laquelle sera domicilié le marché en cas d'attribution. Elle devra être délivrée par une Banque agréée par le Ministre en charge des Finances ;

1.8. L'original de la quittance de versement au Trésor Public d'un montant **de 10 000 (Dix mille)** francs de frais à titre d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres et l'attestation de retrait de Dossier d'Appel d'Offres.

1.9. Les pouvoirs conformes de signature au modèle dans le cas où le soumissionnaire agit comme mandataire d'un groupement d'entreprises ;

1.10. L'accord de groupement signé entre les membres du groupement attestant que tous les membres de ce groupement sont responsables solidairement de la soumission et si celle-ci est retenue, de l'exécution du marché (voir modèle 9.11) ;

1.11. Copie légalisée du registre de commerce

LA SUITE DANS LE FICHER D'ORUGUNE....

MBALMAYO le 24 Juin 2022

Le PRÉFET

SONGA Pierre René

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

ADDITIF N°01/006/AONO/CNCC/2022 DU 02 JUIN 2022 PORTANT MODIFICATION DES DATES DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES SUITE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CNCC/CIPM/2022 DU 02 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE GUERITES-MIRADORS ET VRD AU CENTRE DE VIE DE NGOULENTANG POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées à la Direction Générale du Conseil National des Chargeurs du Cameroun, au plus tard le 28 Juin 2022 à 12 heures précises, et devront porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CNCC/CIPM/2022 DU 02 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE GUERITES-MIRADORS ET VRD AU CENTRE DE VIE DE NGOULENTANG POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)</p> <p style="text-align: center;">« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées à la Direction Générale du Conseil National des Chargeurs du Cameroun, au plus tard le 05 Juillet 2022 à 12 heures précises, et devront porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CNCC/CIPM/2022 DU 02 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE GUERITES-MIRADORS ET VRD AU CENTRE DE VIE DE NGOULENTANG POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)</p> <p style="text-align: center;">« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps.</p> <p>L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières se fera le 28 Juin 2022, à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CNCC.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

2 Ouverture des Plis

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières se fera le **05 Juillet 2022, à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CNCC.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

DOUALA le 23 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBAPPE PENDA Auguste

COMMUNE DE BARNDAKE

ADDITIF N°003/AD/C-BARNDAKE/SG/CIPM/2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AAONO/C-MAYO HOURNA /CIPM/2022 DU 03/06/2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE COMMUNALE PATRA-TAWE DE 10,8KM DU PKO+000 AU PKLO+800 DANS LA COMMUNE DE MAYO HOURNA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 24 juin 2022 à 15h heures précises à la Commune de Mayo Hourna.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 29 juin 2022 à 15h heures précises à la Commune de Mayo Hourna.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>

MAYO-HOURNA le 20 Juin 2022

Le MAIRE

AHMADOU ABOUBAKAR

COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER

**ADDITIF N°05 RELATIF A APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
 N°002/AONO/CAN 1ER/CDPM/2022 DU 31/05/2022 TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE
 PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE NKONGSAMBA , DEPARTEMENT DU MOUNGO,
 REGION DU LITTORAL**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, au plus tard le 27/06/2022 à 12 heures (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CAN 1ER/CDPM/2022 du 31/05/2022 TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE NKONGSAMBA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, Financement : BIP MINPROFF / Exercice 2022 A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, au plus tard le 05/07/2022 à 12 heures (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CAN 1ER/CDPM/2022 du 31/05/2022 TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE NKONGSAMBA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, Financement : BIP MINPROFF / Exercice 2022 A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera ien un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le 27/06/2022 à 13 Heures précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) du Moungo, dans la salle de conférence de la Préfecture de Nkongsamba. Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfa-te de ses offres.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera ien un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le 05/07/2022 à 13 Heures précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) du Moungo, dans la salle de conférence de la Préfecture de Nkongsamba. Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfa-te de ses offres.</p>

NKONGSAMBA le 23 Juin 2022

Le MAIRE

EL HADJ OUMAROU

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU CENTRE

COMMUNIQUE N°005/C/J/CRPM-CE/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000004/AONO/J/CRPM/2022 DU 19 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL DE LA ROUTE CARREFOUR HAPPY – ECOLE BILINGUE BERNADETTE – CARREFOUR MBOG ABANG ET BRETELLES DANS LA REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Gouverneur de la Région du Centre, communique :

Par DECISION N°005/ D/ J/CRPM-CE/2022

Le résultat se présente comme suit :

Soumissionnaire	Montant TTC en FCFA	Délai	observations
La Société GLT SARL BP: 15094 Yaoundé-Cameroun, Tél: 699350608	99 933 587	90 jours	1^{er}

A cet effet, le Directeur Général de société **GLT SARL** est invité à prendre attache avec les services du Gouverneur de la Région du Centre, **porte 107**, dès publication du présent Communiqué, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les prestataires ayant soumissionnés pour cette offre sont priés de passer retirer leurs offres, sous quinzaine à partir de la publication du présent Communiqué. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites./-

YAOUNDE le 24 Juin 2022

Le GOUVERNEUR

NASERI PAUL BEA

COMMUNE DE NDOM**DECISION MUNICIPALE N°02/DM/CND/CIPM PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOM**

Autorité Contractante

Vu la constitution ;

Vu La Loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu La Loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu Le Décret N° 77/203 du 29 juillet 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial et leurs modifications subséquentes ;

Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu Le Décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement modifié et complété par le Décret n°2019/002 du 4 janvier 2019 ;

Vu Le Décret N°2019/536 du 07 octobre 2019, portant nomination de M. Cyrille Yvan ABONDO aux fonctions de Préfet du Département de Sanaga Maritime ;

Vu L'arrêté constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire de la Commune de Ndom ;

Vu l'arrêté N°00000165/A/MINDDVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur BATOUM René aux fonctions de Maire de la Commune de NDOM ;

Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 05 Avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et les autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;

Vu La Décision N°000001571 1/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;

Vu La Décision Municipale N°2019/032/DM/CND/CIPM du 8 juillet 2019 constatant la composition la Commission Litérie de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ndom

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°02/AONO/C-NDOM/CIPM/2022 du 07/04/2022 pour les travaux de réhabilitation des routes MBONGO-TOUBANGOM-NGOK-NGUIMBONG-MAHON (lot 1), LOG MBANGA - DINGOM avec construction d'un dalot sur MALOUMGUE (lot 2) et OIVIENG - NDEB1 - BISENG avec construction d'un dalot sur BAKO'O (lot 3)

Vu le procès-verbal de la session N°005 du 06 juin 2022 de la commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune (le Ndom :

Vu les nécessité de service.

DECIDE**Article 1er :** les Lettres Commandes objets de la consultation susvisée sont attribuées aux soumissionnaires Ci-après :

N° lot	Attributaire	Montant (TTC)	Délai d'exécution
1	Ets BETTER SERVICES	29 568 038	Quatre (04) mois
2		19 626 225	Quatre (04) mois
3	Ets G. G. BUSSINESS SERVICE	26 990 330	Quatre (04) mois

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-.

NDOM le 10 Juin 2022

Le MAIRE

BATOUM René

PRÉFECTURE DU NYONG ET SO'O

ADDITIF N°003/A/J10/CDPM DU 24 JUIN 2022 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N 003 / AONO/RC/J10/CDPM-NS/2022 DU 01 /06/2022 ET AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA RESIDENCE DU SOUS-PREFET DE MENGUEME, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres aura lieu le 27/06/2022 à 15 heure, dans la salle de conférence de la Préfecture de Mbalmayo.</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :</p> <ul style="list-style-type: none">- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),- 2^{eme} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)- 3^{éme} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3). <p>Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Ouverture des offres aura lieu le 05 juillet 2022 à 15 heures dans la salle de conférence de la Préfecture de Mbalmayo.</p> <p>(Le reste sans changement)</p>

2	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>- Critères éliminatoires : Pieces Administratives a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ; b) Absence ou non-conformité non régularisée après 48 heures d'une des pièces du dossier administratif ; c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ; Offre Technique incomplète pour absence de : d) La déclaration sur l'honneur de la visite des lieux et du rapport de visite de lieux ; e) La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par l'ARMP ; f) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ; Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes : g) Une soumission timbrée ; h) Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ; i) Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ou l'omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre ; j) Absence de sous-détail des prix unitaires ; k) N'avoir pas obtenu au moins un total de 70% critères à l'issue l'évaluation des critères techniques essentiels l) Absence du détail quantitatif et estimatif (DQE) ; m) Absence de sous-détail des prix unitaires ; Critères essentiels : Les offres techniques seront notées en fonction des treize (13) critères essentiels ci-après : Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur six (06) critères ; -Personnel Technique non qualifié Le Matériel de chantier à mobiliser sur quatre (04) critères ; Références de l'Entreprise sur deux (02) critères. Preuves d'acceptation des cahiers de charges du marché un (01) critère - Le CCAP paraphés à chaque page signé par le Directeur Général de l'entreprise ou son représentant à la dernière page ; - Les modèles de garanties paraphés à chaque page par le Directeur Général de l'entreprise ou son représentant ; - Le modèle de projet de Marché paraphés à chaque page et signé par le Directeur Général de l'entreprise ou son représentant à la dernière page ; - Le CCTP paraphé à chaque page et signé par le Directeur Général de l'entreprise ou son représentant à la dernière page.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>1. Principaux critères d'évaluation des offres : 14-1- Critères éliminatoires : Pieces Administratives a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ; b) Absence ou non-conformité non régularisée après 48 heures d'une des pièces du dossier administratif ; c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ; Offre Technique incomplète pour absence de : d) La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par l'ARMP ; e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ; Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes : f) Une soumission timbrée ; g) Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ; h) Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ou l'omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre ; i) Absence de sous-détail des prix unitaires ; j) N'avoir pas obtenu au moins un total de 70% critères à l'issue l'évaluation des critères techniques essentiels k) Absence du détail quantitatif et estimatif (DQE) ; l) Absence de sous-détail des prix unitaires ;</p>

3	Autres
---	--------

	<p>Au lieu de ...</p>
--	------------------------------



N/A

3 **Autres**

Lire plutot

LA SUITE DANS LE FICHER D'ORIGINE....

MBALMAYO le 24 Juin 2022

Le PRÉFET

SONGA Pierre René

COMMUNE DE BARNDAKE

ADDITIF N°002/AD/C-BARNDAKE/SG/CIPM/2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AAONO/C-MAYO HOURNA /CIPM/2022 DU 03/06/2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) RADIER DE (80X4, 5) SUR 80 ML SUR LE TRONÇON SABONGARI-DJAMTARI- DANS LA COMMUNE DE MAYO HOURNA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 24 juin 2022 à 15 heures précises dans la salle de La Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de Mayo Hourna.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 29 juin 2022 à 15 heures précises dans la salle de La Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de Mayo Hourna.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>

MAYO-HOURNA le 20 Juin 2022

Le MAIRE

AHMADOU ABOUBAKAR

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

DECISION DE RESILIATION N°002/2022/CAMTEL DG/CIPM/DAP/SDAM/SA DU 27 JUIN 2022 DE LA LETTRE-COMMANDE N°017/LC/DG/CAMTEL/CIPM/2020 EN VUE DE L'ACQUISITION DE 30 INVERSEURS AUTOMATIQUES DE SOURCES N/SPOUR LES GROUPES DE L'ENSEMBLE DU RESEAU (LOT 2). TITULAIRE : L'ENTREPRISE PURE ENERGIE AFRICA-PEA SA TÉL : 693 729 131/676 120 077 SOUSCRIT-LE : 22 DÉCEMBRE 2020 SIGNÉ LE : 25 JANVIER 2021 ENREGISTRÉ LE : 01 AVRIL 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;
Vu la Loi N° 2010/013 du 21/12/2010 régissant les communications électroniques au Cameroun et la Loi modificative N° 2015/006 du 20/04/2015 ;
Vu la Loi N° 2017/011 du 12 /07/2017 portant Statut Général des entreprises publiques ;
Vu le Décret N°98/198 du 08/09/1998 portant création de la Cameroon Télécommunications ;
Vu le Décret N° 2018/355 du 12/06/2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu le Décret N° 2018/787 du 14/12/2018 portant nomination du Directeur Général de la Cameroon Télécommunications ;
Vu le Décret N° 2019/263 du 28/05/2019 portant réorganisation de la Société Cameroon Telecommunications ;
Vu la Circulaire N° 002/CAB/PM du 31/01/2011 portant sur l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 28/12/2018 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;
Vu la Résolution N°030/CAMTEL/CA /2021 du 16 Novembre 2021 désignant les membres de la Commission Interne de Passation des Marchés de Camtel ;
Vu la Lettre-Commande N°018/LC/DG/CAMTEL/CIPM/2020 en vue de l'acquisition des pièces de rechanges pour les groupes électrogènes (lot 2) ;
Vu l'ordre de service valant mise en demeure N°2022/025/DG/DAP-DAPD-SDAM-SA du 16 Mars 2022 restée sans effet ;
Vu le Procès-Verbal en date du 15 Juin 2022 relatif à l'évaluation de l'ordre de service de mise en demeure suscité et constatant la défaillance de l'entreprise ;
Vu les nécessités de service.

DECIDE

Article 1^{er} : la Lettre-Commande N°018/LC/DG/CAMTEL/CIPM/2020 passée avec **l'entreprise PURE ENERGIE AFRICA-PEA SA**, après Appel d'Offres National Ouvert N°007/AONO/CAMTEL/CIPM/2020 DU 23 Octobre 2020 pour l'acquisition des inverseurs et pièces de rechanges pour groupes électrogènes de secours en deux (02) lots indépendants est, à compter de la date de signature de la présente Décision résilié pour défaillance du titulaire à remplir ses obligations contractuelles, conformément aux dispositions pertinentes des règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques.

Article 2 : la présente décision qui prend effet à partir de sa date de signature sera notifiée au concerné, et publiée conformément à la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 27 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

COMMUNE D'AKOEMAN

ADDITIF RECTIFICATIF N°01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022 DU 06/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE CO133005 : CARREFOUR TOM (INTER RO143) – BEMWA'ASSI (LIMITE NGOULMAKONG) : PHASE 1 ET 2, ARRONDISSEMENT DE AKOEMAN, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les critères éliminatoires sont les suivants :</p> <p>a) Dossier administratif</p> <ul style="list-style-type: none">° Absence ou non-conformité d'une administrative au-delà de 48 h (<i>sous réserve des dispositions de l'article 92 (alinéa 9) du code des marchés</i>);° Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; <p>b) Offre technique</p> <ul style="list-style-type: none">° Note technique inférieure à 80 % ;° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; <p>c) Offre financière</p> <ul style="list-style-type: none">° Offre financière incomplète° Omission d'un prix quantifié du devis estimatif° omission d'un prix unitaire. <p>Critères de qualification.</p> <p>L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non) ;</p> <p>Les références de l'Entrepreneur (oui/non) ;</p> <p>Les moyens matériels et équipements essentiels (oui/non) ;</p> <p>Le chiffre d'affaires (oui/non) ;</p> <p>la note méthodologie, le planning et la compréhension du projet (oui/non) ;</p> <p>la capacité financière ;</p>

1	Critères d'évaluation
	<p>Lire plutot</p> <p>Principaux critères éliminatoires :</p> <p>a) Dossier administratif</p> <ul style="list-style-type: none"> ° Absence ou non-conformité d'une administrative au-delà de 48 h (<i>sous réserve des dispositions de l'article 92 (alinéa9) du code des marchés</i>); ° Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ; ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; <p>b) Offre technique</p> <ul style="list-style-type: none"> ° Note technique inférieure à 80 % ; ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; ° Absence de l'attestation de l'ordre pour les Ingénieurs de Génie Civil <p>c) Offre financière</p> <ul style="list-style-type: none"> ° Offre financière incomplète ° Omission d'un prix quantifié du devis estimatif <p>Principaux critères de qualification :</p> <p>Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1-Le Chiffre d'affaires moyen des trois (3) dernières années (2018 ,2019 et 2020) : au moins égal à 25.000.000FCFA (oui/non) 2-Exécution au cours des deux dernières années d'au moins deux (02) marchés de travaux similaires ayant chacun un montant supérieur ou égal à 25 000 000 millions FCFA TTC, joindre PV de réception des travaux (provisoire ou définitif) (oui ou non). 3- Références de l'entreprise (oui ou non) 4- Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur avec un rapport descriptif accompagné des photos (oui/non) (Modèle joint) 5- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non) (joindre factures) 6-Planning des travaux expliqué (oui/non) 7-Méthodologie détaillée de mise en œuvre des matériaux (oui/non) 8-La présentation de l'Offre : intercalaires en couleur (oui/non). 9-L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non). <p>Qualité et provenance des matériaux (oui/non).</p>
2	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>n/a</p>

2 Autres

Lire plutot

PIÈCE N°4 : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

AU LIEU DE :

Article 6 : Textes généraux applicables

10. l'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 relative à l'amélioration de la performance du système N° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 Février 2001, mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicable aux Marchés Publics ;

11. la circulaire n°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés;

12. la circulaire n°003/CAB/PM du 31 Janvier 2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques des Marchés Publiques;

LIRE PLUTÔT:

Article 6 : Textes généraux applicables

le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Liste des banques et compagnie d'assurances

LIRE PLUTOT :

BANQUES

SOCIETE GENERALE CAMEROUN (SGC)

BANQUE INTERNATIONALE DU CAMEROUN POUR L'EPARGNE ET LE CREDIT (BICEC)

SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUES AU CAMEROUN (SCB-CA)

STANDARD CHARTERED BANK OF CAMEROUN (SCBC)

AFRILAND FIRST BANK (AFB)

BANQUE ATLANTIQUE DU CAMEROUN (BAC)

BANQUE GABONAISE POUR LE FINANCEMENT INTERNATIONAL (BGFI BANK)

ECOBANK CAMEROON (EBC)

CITY BANK CAMEROON (CITIGROUP)

COMMERCIAL BANK OF CAMEROON (CBC)

UNION BANK OF CAMEROON (UBC)

NATIONAL FINANCIAL CREDIT BANK (NFC BANK)

UNITED BANK FOR AFRICA (UBA)

BANQUE CAMEROUNAISE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (BC-PME)

BANK OF AFRICA CAMEROUN (BOA CAMEROUN)

CREDIT COMMUNAUTAIRE D'AFRIQUE (CCA)

VISION FINANCES

ASSURANCES

CHANAS ASSURANCES

ACTIVA ASSURANCES

ZENITHE INSURANCE

AREA

ATLANTIQUE ASSURANCES

BENEFICIAL GENERAL INSURANCE

CPA

NSIA ASSURANCES

ROYAL ONYX INSURANCE CIE

SAAR

SAHAM ASSURANCES

PRO ASSUR

AKOEMAN le 25 Juin 2022

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°07715/CAA/DAG/SDAAB/SM/2022 DU 21 JUIN 2022 RELATIF A LA PRESELECTION D'UN CABINET D'EXPERTISE JURIDIQUE AFIN DE CLOTURER L'ENSEMBLE DU CONTENTIEUX DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

La Caisse Autonome d'Amortissement du Cameroun (CAA) est un établissement public créé par le décret N° 85/1176 du 28 août 1985. Elle a pour principales missions :

- De rechercher, étudier et négocier les financements extérieurs et intérieurs de l'Etat, en liaison avec les Départements ministériels intéressés ;
- De gérer les fonds d'emprunts publics de l'Etat, des organismes publics et parapublics et de ses correspondants ;
- D'évaluer et d'assurer le service de la dette ;
- De gérer les fonds de contrepartie et la part des fonds que le Trésor peut lui confier sur les dépôts de ses correspondants ou sur toute autre ressource suivant les modalités établies d'accord parties ;
- De fournir au Gouvernement des éléments nécessaires à l'élaboration de politique d'endettement du pays ;
- De participer au marché monétaire et financier.

Le marché de construction de l'Immeuble Siège de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) a été attribué à la S.A GALDIANO Constructions par acte N°11838/M/CAA/UGP/C/2011 du 16 août 2011, ce, pour une durée maximale de 27 (vingt-sept) mois. Lesdits travaux devant ainsi s'achever au plus tard en novembre 2013. La S.A GALDIANO Constructions n'a pas pu honorer ses engagements contractuels. A cet effet, deux prorogations respectives de 04 (quatre) et 10 (dix) mois lui ont été accordées par la CAA portant des délais supplémentaires au mois de janvier 2015, comme date butoir de livraison des travaux.

Au terme de ladite date, l'ouvrage n'ayant pas été livré, le marché a été mis successivement en régie partielle puis en régie totale. Cette situation est consécutive à la découverte non seulement de la défaillance du cocontractant par le maître d'ouvrage, mais aussi de sa mise en liquidation en Espagne. En outre, l'entreprise GALDIANO est en proie à un grave conflit interne.

2. Objet

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la préqualification des Cabinets d'expertise juridique devant participer à l'appel d'offres national restreint pour assurer la clôture du contentieux lié à la réalisation de l'immeuble siège de la CAA.

Les prestations attendues comprennent :

La réalisation de l'inventaire de toutes les affaires pendantes par devant les juridictions sous la supervision de la Division des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJC) ;

L'archivage de la documentation y relative sous la supervision de la DAJC ;

La réalisation des études en collaboration en cas de nécessité avec d'autres experts commis par la Direction Générale et choisis par la DAJC ;

La conduite sous la supervision de la DAJC de l'ensemble des procédures conduisant à la conclusion rapide du contentieux ;

La présentation à la DAJC d'un point mensuel de l'évolution globale du contentieux.

La présentation à la DAJC des points de manière performante sur toutes les affaires pendantes par devant les juridictions relatives au projet de construction de l'Immeuble Siège ;

La réalisation des études en collaboration en cas de nécessité avec d'autres experts désignés par la DAJC, dans le but de déjouer toute manœuvre dilatoire et participer ainsi à la conclusion rapide du contentieux ;

3. Consistance des prestations

I-PERSONNEL CLE DE LA MISSION

Le personnel clé de la mission sera constitué :

Un (01) chef de projet

Titulaire d'un PhD en droit ;

Justifiant d'une expérience professionnelle de plus de 10 ans dans le domaine du droit ;

Disposant d'une expérience professionnelle en matière de gestion des ressources humaines.

Un (01) expert Senior

Ayant au minimum baccalauréat + 05 en droit ;

Ayant une expertise d'au moins 10 ans dans la défense des intérêts des entreprises en justice ;

Ayant dirigé pendant 03 ans au moins des structures de gestion du contentieux des entreprises publiques, parapubliques ou des établissements publics.

La liste du personnel sera accompagnée des pièces suivantes datées de moins de trois (03) mois pour chaque expert :

- a) Curriculum vitae daté et signé ;
- b) Copie certifiée conforme du diplôme ;
- c) Définition et affectation de chaque personnel proposé ;
- d) Attestation de disponibilité.

La non-production ou la non acceptation de l'une des pièces précitées entrainera pour le personnel considéré la note zéro.

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux cabinets d'expertises juridiques de droit camerounais :

Disposant de bonnes connaissances dans le domaine du droit OHADA et du droit applicable devant les juridictions administratives Camerounaises ;

Disposant d'un personnel expérimenté dans la conduite des missions relatives à la défense des intérêts des entreprises.

5. Financement

DELAI D'EXECUTION DES PRESTATIONS

La durée de la mission est envisagée pour douze (12) mois renouvelable.

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, devront être déposés sous pli fermé à la CAA, service des marchés, sis à l'immeuble siège de la CAA à Yaoundé, au niveau -1 porte S1.08 au plus tard le **18 Juillet 2022** à 14 heures, avec la mention :

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N°07715/CAA/DAG/SDAAB/SM/2022 DU 21 JUIN 2022

RELATIF A LA PRESELECTION D'UN CABINET D'EXPERTISES JURIDIQUES AFIN DE CLOTURER L'ENSEMBLE DU CONTENTIEUX DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT PAR DEVANT LES JURIDICTIONS CIVILES ADMINISTRATIVES

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

7. Composition du dossier

Le dossier de candidature, constitué de deux (02) enveloppes sous plis anonymes fermés, comprendra :

V.1 : Pièces administratives

Les pièces administratives requises et listées ci-dessous devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en photocopies légalisées datant de moins de trois (03) mois. Il s'agit de :

Une déclaration d'intention de soumissionner présentée sur papier en-tête du candidat adressé au Directeur Général de la CAA ;

Une attestation d'immatriculation ;

Une attestation de non-redevance ;

Une copie certifiée conforme du Registre de commerce datant de moins de trois mois ;

Le certificat de non-exclusion des Marchés publics délivré par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

Un plan de localisation du Cabinet signé par le contribuable.

V.2 : Pièces Techniques

Le dossier technique du candidat devra comprendre :

Une note de présentation de la structure (plaquette, organigramme, patrimoine, ...).

Une liste du personnel clé accompagnée des pièces suivantes pour chaque expert :

Curriculum vitae daté et signé ;

Copie certifiée conforme du diplôme ;

Définition et affectation de chaque personnel proposé ;

Attestation de disponibilité.

Une description de la méthodologie et du plan de travail ;

Tout autres atouts de son choix.

8. Critères d'évaluation

Les dossiers seront évalués suivant les critères éliminatoires et essentiels ci-après :

VII.1 : Critères éliminatoires

Pièces administratives absentes, falsifiées ou non conformes au-delà du délai de 48 heures à compter de l'ouverture des plis ;

Fausse déclarations ou pièces falsifiées ;

Note technique inférieure à quatre-vingts (80) points sur cent (100).

VII.2 : Critères essentiels

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels ci-dessus sur 100 (cent) points :

- Présentation de l'offre : 05 points -Référence du soumissionnaire : 25 points

-Approche méthodologique : 30 points

- Qualifications et compétences du personnel clé : 40 points

Seuls les meilleurs candidats ayant totalisé à l'issue de l'évaluation une note technique au moins égale à 80 points sur 100 seront consultés dans le cadre de l'Appel d'Offres Restreint.

9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la CAA sis au niveau -1, porte S1.08 de l'immeuble CAA à Yaoundé. Tel : +237 222 22 22 26/ 222 22 01 87, Fax : +237 222 22 01 29, Email : caa@caa.cm

Il est à noter que l'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de la CAA de l'inclure sur la liste restreinte.

10. Evaluation et publication des resultats

Les dossiers enregistrés seront examinés par un Comité technique mis en place au sein de la CAA. Les prestataires retenus seront évalués par la suite sur leur capacité d'appropriation des thématiques relatives au contentieux en phase d'exécution des marchés relatifs aux grands projets, avant la publication définitive des résultats par voie de communiqué officiel.

YAOUNDE le 21 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EVINA OBAM Richard

PRÉFECTURE DU MBAM ET KIM

COMMUNIQUE N°001 /C/J11/SAEF/CDPM-MK/2020 DU 21 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/J11/SAEF/CDPM-MK/2021 DU 17 MAI 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT D'ASTREINTE DU MBAM ET KIM, ARRONDISSEMENT DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département du Mbam et Kim (Autorité Contractante), Communique

Par DECISION N°001/D/J11/SAEF/CDPM-MK/2020 DU 21 JUIN 2021

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant de l'Offre TTC en FCFA	Montant Corrigé de l'Offre TTC en FCFA	
LOT UNIQUE	ETS CSI SARL	24 955 700FCFA	R.A.S	

Le soumissionnaire **ETS CSI SARL BP : 7867 YDE** est retenu pour **LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION SOCIALES ET LOGEMENT D'ASTREINTE DU MBAM ET KIM, ARRONDISSEMENT DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM**. Toutes Taxes Comprises de **VINGT QUATRE MILLIONS NEUF CENT CINQUANTE CINQ MILLE SEPT CENT(24 955 700) quatre (04) mois.**

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours de l'établissement de la Lettre-Commande correspondante. /-

NTUI le 6 Juin 2022

Le PRÉFET

GALIM NGONG IRENÉE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

DECLARANT LE MARCHÉ D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/ SUP'PTIC/CIPM/2022 DU 05/05/2022 POUR L'ACQUISITION DES DEUX (02) VEHICULES POUR L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SUP'PTIC) DE YAOUNDE INFRACTUEUX.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le décret n°2013/160 du 15 mai 2013 portant règlement général de la comptabilité publique ;

Vu le décret N°2016/425 du 26 octobre 2016 portant changement de dénomination et réorganisation de l'Ecole nationale Supérieure des Postes et Télécommunications ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu la loi 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu le décret n° 2017/594 du 04 décembre 2017 portant nomination du Directeur et du Directeur Adjoint chargé des études de l'Ecole Nationale Supérieure des Postes, des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (SUP'PTIC) ;

Vu l'arrêté n° 068/CAB/PR du 15 juin 2005 portant création du Contrôle Financier auprès de l'Ecole Nationale Supérieure des Postes et Télécommunications ;

Vu l'arrêté n° 000017/MPT/ENSPT/D du 02 avril 1993 portant organisation et fonctionnement de l'Agence Comptable auprès de l'Ecole Nationale Supérieure des Postes et Télécommunications ;

Vu la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2022.

Vu la résolution CD n°003/2008 du 30 décembre 2008 portant attribution de certains avantages financiers et en nature aux personnels ;

Vu la résolution CD n°003/2018 du 28/03/2018 relative aux nominations à certains postes de de responsabilité à l'Ecole Nationale Supérieure des Postes, des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (SUP'PTIC) ;

Vu la résolution CD n°021/CD/2021 du 20 décembre 2021 autorisant le paiement au budget de SUP'PTIC de Yaoundé pour l'exercice 2022 ;

DECIDE

Article 1 : l'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/SUP'PTIC/CIPM/2022 du **05/05/2022** pour l'acquisition des deux (02) véhicules pour l'Ecole Nationale Supérieure des Postes, des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (SUP'PTIC) de Yaoundé est déclaré infructueux, l'unique Offre ayant été déposée et analysée par la Sous-commission d'Analyse des Offres, ayant été déclarée irrecevable, car n'ayant remplie tous les critères techniques dudit Dossier d'Appel d'Offres.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 24 Juin 2022

Le DIRECTEUR

WATCHING Félix

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU CENTRE

COMMUNIQUE N°006/C/J/CRPM-CE/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000005/AONO/J/CRPM/2022 DU 19 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA ROUTE AUDITORIUM JEAN PAUL II – CARREFOUR MAISON BLANCHE – PAROISSE EPC MBANKOLO PAUL-ENGBANG (GRAND-MERE NAR) (PHASE I) DANS LA REGION DU CENTRE (1 187,5 ML)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Gouverneur de la Région du Centre, communique :
Par DECISION N°006/ D/ J/CRPM-CE/2022
Le résultat se présente comme suit :

Soumissionnaire	Montant TTC en FCFA	Délai	observations
La Société GLT SARL BP: 15094 Yaoundé-Cameroun, Tél: 699350608	149 899 830	90 jours	1^{er}

A cet effet, le Directeur Général de société **GLT SARL** est invité à prendre attache avec les services du Gouverneur de la Région du Centre, **porte 107**, dès publication du présent Communiqué, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les prestataires ayant soumissionnés pour cette offre sont priés de passer retirer leurs offres, sous quinzaine à partir de la publication du présent Communiqué. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites./-

YAOUNDE le 24 Juin 2022

Le **GOUVERNEUR**

NASERI PAUL BEA

COMMUNE D'AMBAM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
N°009/DAONO/PU/RS/DVNT/C-AMBAM/SG/SCODELMAP/SIGAMP/2022 DU 03/06/2022 POUR LES
TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE REGIONALE 1016 EN TERRE SECTION : AKOULZOK
(INTER N2) -CARREFOUR MENDJIMI-CARREFOUR MEKOMO D'UNE LONGUEUR TOTALE DE 35,2KM
DANS LA COMMUNE D'AMBAM, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget du MINTP de l'exercice budgétaire 2022 et 2023, le Maire de la Commune route Régionale 1016 en terre section AKOULZOK (inter n2) -carrefour MENDJIMI-carrefour MEKOMO d'une longueur totale de 35,2km dans la commune d'Ambam, Département de la Vallée du Ntem, Région du sud.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Débroussaillage (dégagement au bull) ;
- Abattage et élagage des arbres ;
- Dépose de buses ou pont forestier
- Déblais mis en dépôt ;
- Déblais mis en remblai ;
- Purges
- Remblai provenant d'emprunt ;
- Mise en forme de la plateforme ;
- Curage et remise en forme des fossés et exutoires ;
- Création des fossés et exutoires ;
- Couche de roulement en grave latéritique ;
- Curage des ouvrages Existants;
- Curage des ouvrages hydrauliques transversaux ;

- Curage du lit du cours d'eau ;
- Fourniture et pose de buses en béton armé et/ou métalliques 0 1000 mm ;
- Puisard en maçonnerie 0 1000 mm ;
- Tête de buse en maçonnerie 0 1000 mm ;
- Fouille en terrain ordinaire ou lit de rivière ;
- Culée en maçonnerie de moellon 6m « h »7m ;
- Remblaiement des fouilles ;
- Remblais contigu aux ouvrages ;
- Démolition d'ouvrages en maçonnerie
- Maçonnerie de moellons ;
- Béton armé dosé à 350Kg/m3 pour tablier y compris toutes sujétions d'ancrage aux culées existant,;; ;
- Béton armé dosé à 200 kg/m3 ;
- Coffrage soigné en bois ;
- Panneaux indicateurs ;
- Garde –corps mixte ;
- Gargouille

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel des Travaux en question est de Cent cinquante millions (150 000 000) Francs CFA TTC .

4. Allotissement

- Fourniture et pose des IPE550 ;
Les travaux sont répartis en un (01) lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises des Travaux Publics de droit Camerounais

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget du Ministère des travaux publics ligne fond routier exercice 2022 et 2023, Imputation : 52 36 467 03 33 00 05 2250 le budje prévisionnel est de Cent cinquante millions (150 000 000) Francs CFA TTC .

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la structure interne de gestion Administrative des marchés Publics (SIGAMP) de la Mairie d'Ambam sis à la bibliothèque municipale, derrière la préfecture d'Ambam, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la structure interne de gestion Administrative des marchés Publics (SIGAMP) de la commune d'Ambam sis à la bibliothèque municipale, derrière la préfecture d'Amham, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais du dossier de 185 000 (cent quatre-vingt-cinq mille) FCFA payable à la recette municipale de la commune d'Ambre. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires avec reliure en spirale dont un (01) original et six (06) Copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Secrétariat de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la commune d'Ambam au **plus tard le 28 juin 2022 à 14 heures 00 heure locale**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE

« N°009/AONO/PU/C-AMBAM/CIPM/2022 DUO3/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE REGIONALE 1016 EN TERRE SECTION AKOULZOK (Inter N2) -CARREFOUR MENDJIMI-CARREFOUR MEKOMO D'UNE LONGUEUR TOTALE DE 35,2KM DANS LA COMMUNE D'AMBAM, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai prévu pour l'exécution intégrale de ces travaux est fixé à seize (16) mois calendaire dont six (06) Mois pour la phase 1 et dix (10) mois pour la phase 2

Ce délai maximum d'exécution des travaux comprend les périodes des pluies et toutes les intempéries et sujétions diverses, et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux pour chaque phase

Le déclenchement de la phase 2 est conditionné par la réception provisoire de la phase 1 et après avis de l'organisme payeur et accord du Ministre des Travaux Publics.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission), établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en FCFA de ladite garantie est de Trois Millions (3.000.000) FCFA.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la Lettre Commende. le cautionnement provisoire sera libéré après constitution Capacité financière :

Tout soumissionnaire devra produire une capacité de financement d'un montant de 30 000 000 (trente million)

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet les administratives requises devront être impérativement produites en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres, Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par Un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finance dont le montant est de trois millions (3.000,000) FCFA, et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant de moins de trois (03) mois à sa date de dépôt.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai, **dde validite des offres** pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire de la lettre commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres **aura lieu le 28 juin 2022, à 15 heures 00 heure locale** à la Salle de Lecture de la Bibliothèque Municipale d'AMBAM, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'AMBAM.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1er étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2eme étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3ème étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

14. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation des offres

Critères éliminatoires

- Pièces administratives :

Absence de la caution de soumission ;

Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des Offres,

Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;

- Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes ;

Un Conducteur des Travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;

Une note d'organisation et méthodologie ;

Non justification de la possession en propre ou en location de l'un des matériels prioritaires suivants :

Bulldozer

Une niveleuse ;

Une pelle chargeuse ou Pelle excavatrice

Un compacteur

Des camions benne de capacité 10 m³Véhicule de liaison ;Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes

Une soumission timbrée et signée ;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;

Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;

Le sous — détail des prix unitaires.

Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous — détail des prix unitaires ;

Une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) d'au moins trente millions (30 000 000) de FCFA,

Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;
- Références de l'entrepris ;
- Moyens matériels ;

15. Attribution

- Méthode de sélection de l'offre
- Propositions techniques ;
- Méthode de sélection de l'offre

- Visite des lieux et rapport de visite.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Secrétariat Général de la Commune d'Ambam et à la structure interne de gestion administrative des marchés publics (SIGAMP) de la commune d'Ambam, sis à la Bibliothèque Municipale.

AMBAM le 3 Juin 2022

Le MAIRE

LOMO OVONO Samson

COMMUNE DE NDOM

COMMUNIQUE N°002/C/C-NDOM/CIPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CNDOM/CIPM/2022 DU 07/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ROUTES MBONGOTOUBANGOM-NGOK-NGUIMBONG-MAHONG (LOT 1), LOG MBANGA — DINGOM AVEC CONSTRUCTION D'UN DALOT SUR MALOUMGUE (LOT 2) ET OMENG — NDEBI — BISSENG AVEC CONSTRUCTION D'UN DALOT SUR BAKO'O (LOT 3).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ndom, Autorité Contractante Communique:

Par Décision Municipale N°2022/002/DM/CND/CIPM du 10/0/2022, les Lettres Commandes objets de la consultation susvisée sont attribuées aux soumissionnaires ci-après:

N° lot	Attributaire	Montant (TTC)	Délai d'exécution
1	Ets BETTER SERVICES	29 568 038	Quatre (04) mois
2		19 626 225	Quatre (04) mois
3	Ets G. G. BUSSINESS SERVICE	26 990 330	Quatre (04) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué dans les services de la Mairie de Ndom pour souscription aux projets de lettre commande

Le soumissionnaires ci-après désignés n'Ont pas été retenus pour les motifs suivants :

N°	Soumissionnaires	Motifs
01	Ets C.R.E. SARL	Note technique inférieure à 70% soit 52%
02	ACHENKA SARL	Plus disant dans les lot 1 & 2

NDOM le 10 Juin 2022

Le MAIRE

BATOUM René

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE N°003/CAMTEL/CIPM/DG/DAP/DAPD/SDAM/SA/ DU 27 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DE RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°017/LC/DG/CAMTEL/CIPM/2020 EN VUE DE L'ACQUISITION DE 30 INVERSEURS AUTOMATIQUES DE SOURCES N/SPOUR LES GROUPES DE L'ENSEMBLE DU RESEAU (LOT 1).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Telecommunications (CAMTEL) communique : Par DECISION **N° 001** /CAMTEL
Le mandataire dudit Groupement est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la porte 906 du service des marchés de la Business Unit mobile de CAMTEL pour en recevoir notification.

YAOUNDE le 27 Juin 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU CENTRE

DECISION N°005/D/ J/CRPM-CE/2022PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000004/AONO/J/CRPM/2022 DU 19 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL DE LA ROUTE CARREFOUR HAPPY – ECOLE BILINGUE BERNADETTE – CARREFOUR MBOG ABANG ET BRETelles DANS LA REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE GOUVERNEUR DE LA REGION DU CENTRE

MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

VU la Constitution;

Vu la Loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022;

VU le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret N°2012/076 du 08 mars 2012;

VU le Décret 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

VU le Décret N°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des Marchés Publics ;

VU le Décret N° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun;

VU le Décret N°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les Attributions des Chefs de Circonscriptions Administratives et portant Organisation et Fonctionnement de leurs Services;

VU le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement ;

VU le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

VU le Décret N° 2017/092 du 13 mars 2017 portant nomination de Monsieur **NASERI Paul BEA** aux fonctions de Gouverneur de la Région du Centre;

VU le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

VU le Décret N°2019/02 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

VU l'Arrêté Présidentiel n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;

VU les circulaires N°002 et N°003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économiques des Marchés Publics ;



VU l'arrêté N°203/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Régionales de passations des marchés Publics;

VU Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

VU la décision n°0000524/D/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 10 juin 2020 portant nomination des Présidents de certaines Commissions Régionales de Passation des Marchés Publics ;

VU le rapport de la Sous-commission d'Analyse des Offres et Sur proposition de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Centre

DECIDE:

Article 1^{er} : Le soumissionnaire **GLT SARL BP: 15094 Yaoundé-Cameroun, Tél: 699350608** CONTRIBUABLE : M011000035566U, est attributaire du Marché relatif à **L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00004/AONO/J/CRPM/2022 du 19 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL DE LA ROUTE CARREFOUR HAPPY ECOLE BILINGUE BERNADETTE – CARREFOUR MBOG ABANG ET BRETelles DANS LA REGION DU CENTRE»** pour le montant Toutes Taxes comprises de **99 933 587 (quatre-vingt dix-neuf millions neuf cent trente-trois mille cinq cent quatre-vingt-sept) francs Cfa** et un délai d'exécution de **90 jours**

NASERI PAUL BEA

Article 2- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

COMMUNE DE NDOM**DECISION MUNICIPALE N°03/DM/CND/CIPM PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOM**

Autorité Contractante

Vu la constitution ;

Vu La Loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu La Loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu Le Décret N° 77/203 du 29 juillet 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial et leurs modifications subséquentes ;

Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu Le Décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement modifié et complété par le Décret n°2019/002 du 4 janvier 2019 ;

Vu Le Décret N°2019/536 du 07 octobre 2019, portant nomination de M. Cyrille Yvan ABONDO aux fonctions de Préfet du Département de Sanaga Maritime ;

Vu L'arrêté constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire de la Commune de Ndom ;

Vu l'arrêté N°00000165/A/MINDDVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur BATOUM René aux fonctions de Maire de la Commune de NDOM ;

Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 05 Avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et les autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;

Vu La Décision N°000001571 1/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;

Vu La Décision Municipale N°2019/032/DM/CND/CIPM du 8 juillet 2019 constatant la composition la Commission Litterie de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ndom

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°03/AONO/C-NDOM/CIPM/2022 du 07/04/2022 relatif à la transformation d'un (01) forage existant dans les localités de Ndom centre (lot 1), NINJE (lot 2) en mini-adduction d'eau potable

Vu le procès-verbal de la session N°004 du 30 mai 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ndom ;

Vu les nécessités de service.

DECIDE**Article 1er:** les Lettres Commandes objets de la consultation susvisée sont attribuées aux soumissionnaires Ci-après:

N° lot	Attributaire	Montant (TTC)	Délai d'exécution
1	ETS C & N SERVICES	7 999 999 F CFA	Quatre (04) mois
2		7 999 999 F CFA	Quatre (04) mois

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-.

NDOM le 10 Juin 2022

Le MAIRE

BATOUM René

COMMUNE DE BARNDAKE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AAONO/C-MAYO HOURNA/CIPM/2022 DU 07/06/2022
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVEAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE
DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE TCHARATCHE CENTRE DANS LA COMMUNE DE
MAYO HOURNA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NA
IMPUTATION
0

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2022, le Maire de la Commune de Ngong lance en procédure d'urgence pour le compte de sa Commune, un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de Tcharatché Centre dans la Commune de Mayo Hourna, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

La consistance des travaux se présente comme suit :

- ° Etudes et Travaux préparatoires ;
- ° Terrassement ;
- ° Fondations ;
- ° Maçonnerie — Elévation ;
- ° Etanchéité — Couverture-Plafond ;
- ° Menuiserie métallique ;
- ° Electricité ;
- ° Peinture ;
- ° V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **dix-neuf millions (19 000 000) Francs CFA** toutes taxes comprises

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en lot unique.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine du bâtiment et des travaux publics.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par les BIP MINEDUB, Exercice 2022

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Mayo Houna dès publication de l'avis d'Appel d'Offre. **Tel. 699 36 68 45**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Commune de Mayo Houna dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de **trente-cinq mille (35 000) francs CFA**, payable à la recette de la Commune de Mayo Houna.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telle devra par venir au Secrétariat du Maire de la Commune de Mayo Houna au plus tard 28/06/2022 à 10 heures précises. Les offres contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°05/AONO/C-MAYO HOURNA/CIPM/2022 DU 07/06/2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE TCHARATCHE CENTRE DANS LA COMMUNE DE MAYO HOURNA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD**

"An'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (3) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit **quatre trois cent quatre-vingt mille (380 000) Francs CFA** établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable **pendant trente (30) jours** au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment en l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui lieu le 28/06/2022 à 11 heures précises à la Commune de Mayo Houma. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1er étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2eme étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3eme étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées administrativement conformes. Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires :

14.1.1. Pièces administratives

- Dossier incomplet (absence de l'originale de la caution de soumission à l'ouverture)
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis 35 oui sur 49 possibles soit (70%),
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues

14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires
- Omission d'un corps d'état

14.2. Principaux critères essentiels L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la méthode d'évaluation établie sur 49 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 21 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 8 critères ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 11 critères ;

15. Attribution

- Références de l'entreprise sur 6 critères ;
Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante a priori. Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la **Bénoué**. Tel. **222 273 278/222 273 289**.

MAYO-HOURNA le 7 Juin

Le M.

AHMADOU ABOUBA

COMMUNE DE BARNDAKE

ADDITIF N°001/C-BARNDAKE/SG/CIPM/2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AAONO/C-MAYO HOURNA /CIPM/2022 DU 03/06/2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) CENTRE DE SANTE INTEGRE DE TYPE IIA GUIBDJOL DANS LA COMMUNE DE MAYO HOURNA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Bid shall be in single on 24 june-2022-at 3 p.m. at the council tenderhoard in the presence of the bidders or their duly authorized representatives.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Bid shall be in single on 29 june-2022-at 3 p.m. at the council tenderhoard in the presence of the bidders or their duly authorized representatives.</p>

MAYO-HOURNA le 20 Juin 2022

Le MAIRE

AHMADOU ABOUBAKAR

COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
006/AONO/RE/DHN/CNKA/SG/CIPM/2022 DU 17/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE
CINQ (05) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'AZOMEKOUT DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG,
REGION DE L'EST.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but de développer ses infrastructures scolaires et de renforcer la capacité d'accueil de certaines écoles, le Maire de la Commune de NGUELEMENDOUKA lance pour le compte de sa Commune, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de **REHABILITATION DE CINQ (05) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'AZOMEKOUT.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- L'installation du chantier et travaux préliminaires
- Maçonnerie
- La charpente-couverture-Plafonds ;
- La peinture ;
- Les VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est **20 540 000 (Vingt Millions cinq cent quarante mille) francs CFA TTC.**

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais éligibles et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).

6. Financement

BIP – MINEDUB /Exercice 2022

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la MAIRIE DE NGUELEMENDOUKA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de **Cinquante mille francs CFA (50.000.FCFA)** payable à la **Recette municipale de NGUELEMENDOUKA.**

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la MAIRIE DE NGUELEMENDOUKA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de **Cinquante mille francs CFA (50.000.FCFA)** payable à la **Recette municipale de NGUELEMENDOUKA.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la MAIRIE DE NGUELEMENDOUKA (Secrétariat Général), au plus tard le 12/07/2022 à 10 heures précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO /CNKA/SG/CIPM/2022 DU 17/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CINQ (05) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'AZOMEKOUT, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST

" A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT "

Dans le but de développer ses infrastructures scolaires et de renforcer la capacité d'accueil de certaines écoles, le Maire de la Commune de NGUELEMENDOUKA lance pour le compte de sa Commune, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de **REHABILITATION DE CINQ (05) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'AZOMEKOUT.**

1. CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux comprennent notamment :

- L'installation du chantier et travaux préliminaires
- Maçonnerie
- La charpente-couverture-Plafonds ;
- La peinture ;
- Les VRD

2. DELAI D'EXECUTION

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres, est de **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

3. ALLOTISSEMENT

Les travaux sont en lot unique:

4. COÛT PREVISIONNEL

Le coût prévisionnel de la prestation est **20 540 000 (Vingt Millions cinq cent quarante mille) francs CFA TTC.**

5. PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais éligibles et

remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).

10. Délai de Livraison

6. CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
Le délai prévisionnel d'exécution est de **quatre (04) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.
Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la **Mairie de NGUELEMENDOUKA**, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de **Cinquante mille francs CFA (50.000.000 F CFA)** payable à la **Recette municipale de NGUELEMENDOUKA**.
Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **410 800 frs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront impérativement être produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunion de la Mairie de Nguélémeidouka, le 12/07/2022 à 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Nguélémeidouka, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

1. 1. CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

1. A. Critères éliminatoires :

2. a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Absence ou Non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48 heures règlementaire ;
- 3) Pièce falsifiée ;

1. b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.
- 3) Sous-détail des prix unitaires incomplet à plus de 10%.

1. c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tache quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Quantités de matériaux entrant dans la constitution des prix erronées, en rapport aux dispositions du Bordereau des Prix Unitaires et du Cahier des Clauses Techniques Particulières, dans plus de 20 % des sous-détails.

N.B :

Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Nguelemendouka, aux numéros de téléphones : 699 87 57 45 / 679 17 01 15/ 661 48 75 37.

NGUELEMENDOUKA le 17 Juin 2022

Le MAIRE

MIMBANG Alex

COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AAONO/C.NKA/SG/CIPM/2022 DU POUR L'ELABORATION DU PLAN COMMUNAL DE GESTION DES DECHETS (PCGD) DE LA VILLE DE NGUÉLÉMENDOUKA, DANS LA COMMUNE DE NGUÉLÉMENDOUKA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Nguélémeidouka, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Nguélémeidouka, un Avis d'Appel D'OFFRES en procédure d'urgence pour l'élaboration du Plan Communal de Gestion des déchets de la ville de Nguélémeidouka, dans la commune de Nguélémeidouka, département du Haut-Nyong, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Cette étude devra comporter les volets suivants :

- Faire l'état des lieux de la gestion des déchets ;
- Proposer des schémas de gestion des déchets (pré-collecte, collecte, traitement) en tenant compte de la typologie de ces derniers ;
- Faire une étude de rentabilité économique des déchets dans la commune ;
- Proposer un mécanisme de financement durable de la gestion des déchets ;
- Faire des propositions sur la mise en place d'une unité communale de gestion des déchets, assorti d'un plan d'exploitation ;
- Proposer une stratégie d'éducation, d'information et de sensibilisation des populations.

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les termes de référence.

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel : 14 000 000 (Quatorze millions) Francs CFA TTC ;

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Associations et ONG de droit camerounais et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget 2022 de la Commune de Nguélémeidouka (Produit Spécial du Droit d'Accise).

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel D'OFFRES peut être consulté gratuitement à la Commune de NGUÉLÉMENDOUKA, dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant le paiement de la somme non remboursable de Trente mille (30.000) francs CFA à la Recette Municipale de NGUÉLÉMENDOUKA.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel D'OFFRES peut être consulté gratuitement à la Commune de NGUÉLÉMENDOUKA, dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant le paiement de la somme non remboursable de Trente mille (30.000) francs CFA à la Recette Municipale de NGUÉLÉMENDOUKA.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli ferme ci à la Mairie de NGUÉLÉMENDOUKA, au plus tard le 12/07/2022 à 10 heures précises et portera les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 005/AAONO/C.NKA/SG/CIPM/2022 DU 17/06/2022 POUR L'ELABORATION DU PLAN COMMUNAL DE GESTION DES DECHETS (PCGD) DE LA VILLE DE NGUÉLÉMENDOUKA, DANS LA COMMUNE DE NGUÉLÉMENDOUKA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

La durée prévue pour l'élaboration du Plan Communal de Gestion des Déchets est **de cinq (05) mois** y compris les délais de validation, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations. Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

N/D

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 12/07/2022 à 11 heures par la Commission interne de Passation des Marchés de NGUÉLÉMENDOUKA. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée. Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu **la note minimale de 80 points sur 100.**

14. Critères d'évaluation

9- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

9-1 -Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires qui entraineront le rejet pur et simple des offres sont :

- Les pièces et documents falsifiés ;
- Les pièces administratives non conformes au-delà de quarante-huit (48) heures ;
- Absence d'un Ingénieur en Eau et Assainissement, Génie Sanitaire, ou gestion des ressources naturelles (BAC+5) avec 03 ans d'expérience minimum dans l'élaboration des Plans Communaux de Développement ;
- Les fausses déclarations ;
- Note technique inférieure à 80/100.

9-2 Critères essentiels

L'offre technique du soumissionnaire sera évaluée sur les éléments suivants :

- ü Qualification des experts et leurs expériences dans le domaine du projet sur 52 points ;
- ü Pertinence de la méthodologie proposée en conformité avec les TdR sur 20 points ;
- ü Références du Soumissionnaire sur 20 points ;
- ü Moyens logistiques sur 05 points ;
- ü Présentation générale de l'offre sur 03 points.

Note technique = 100 points.

N.B. : Seules les offres jugées techniquement acceptables (Note technique supérieure ou égale à 80 points sur 100) seront retenues pour l'évaluation financière.

9-3 - Les offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées et notées en fonction des critères ci-après :

- $SF=100 \times F_m / F$. (SF étant le Score Financier, F_m la proposition la moins disante et F le montant de la proposition considérée).

L'offre complète conforme et moins-disante (après rectification éventuelle du montant) recevra la totalité des points (100). Les offres seront notées sur 100 points suivants la formule ci-après : $NTF=0.7 \times NTO.3 \times NF$

Une offre est déclarée disqualifiée si la note totalisée à l'issue de l'évaluation technique est inférieure 80/100.

L'Autorité Cocontractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché dans le cadre du présent appel d'offres au soumissionnaire qui, titulaire d'un contrat en cours, a des performances peu satisfaisantes (mise en demeure ou constat de carence notifiée dans les Six (06) mois précédant la date d'attribution ; contrat en cours de clôture ou de résiliation pour faute imputable au cocontractant).

15. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO et notamment :

ü Offre administrative sera jugée conforme ;

ü Offre technique sera jugée conforme si la note est supérieure ou égale à 80/100 ;

ü Offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la mieux disante.

Les prestations feront l'objet d'un Contrat à rémunération forfaitaire, couvrant la totalité des coûts du personnel, des frais de communication, des déplacements, d'hébergement, d'édition des documents, de logement et de subsistance, de location et de fonctionnement et tout autre frais encouru par le consultant dans le cadre de l'exécution des prestations.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de NGUÉLEMENDOUKA, aux numéros de téléphones : 699 92 29 60 / 679 17 01 15.

NGUELEMENDOUKA le 17 Juin 2022

Le MAIRE

MIMBANG Alex

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU EST

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°007/AONO/B/SDG/CRPM/2022 DU 23 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU QUAI
D'EMBARQUEMENT ET DE DEBARQUEMENT DU BETAIL DE NDOKAYO (DEPARTEMENT DU LOM ET
DJEREM)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 31 055 02 4412120 523311

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022, le Gouverneur de la Région de l'Est, Maître d'Ouvrage Délégué et Autorité Contractante, lance pour le compte de la Délégation Régionale du MINEPIA, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction du quai d'embarquement et de débarquement du bétail de Ndokayo, dans l'Arrondissement de Bétaré-Oya, Département du Lom et Djérem.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :

- “ Les travaux préparatoires ;
- “ Le terrassement ;
- “ Le béton armé ;
- “ La menuiserie métallique.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC des travaux est de **dix millions (10 000 000)** de Francs CFA.

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Publics, Exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au service du Gouverneur de la Région de l'Est (Division des Affaires Economiques, Sociales et Culturelles), dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au service du Gouverneur de la Région de l'Est (Division des Affaires Economiques, Sociales et Culturelles), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de **quinze mille (15 000) francs CFA**, payable à la Trésorerie Générale de Bertoua.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au service du Gouverneur de la Région de l'Est (Service des Marchés), au plus tard le **20/07/2022 à 13 heures** précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/
AONO/B/SDG/CRPM/2022 DU 23 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU QUAI
D'EMBARQUEMENT ET DE DEBARQUEMENT DU BETAIL DE NDOKAYO (DEPARTEMENT DU LOM ET
DJEREM)**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution pour l'ensemble des lots est de **deux (02) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué

10. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **200 000 (deux cent mille) Franc CFA**.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel des travaux, soit **200 000 (deux cent mille) Franc CFA**.

La caution devra rester valable trente (30) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devra être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle des conférences des services du gouverneur de la Région de l'Est, le **20/07/2022 à 14 heures** précises par la Commission Régionale de Passation des Marchés de la Région de l'Est, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. **a. Offre Administrative**

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

1. **b. Offre technique**

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.

1. **c. Offre Financière**

- 1) Absence de plus de 70% des sous-détails des prix unitaires quantifiés ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et D'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% seront examinées.

14. Attribution

La lettre-commande sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera jugée la moins disante et qui aura satisfait à l'essentiel des critères définies dans le Dossier d'Appel d'Offre.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès des services du Gouverneur de la Région de l'Est, Tél/Fax : 222 241 665.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Président de la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC) avec copie au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics./-

BERTOUA le 23 Juin 2022

Le GOUVERNEUR

MVONGO GRÉGOIRE

COMMUNE D'AKOEMAN

ADDITIF RECTIFICATIF N°01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022 DU 06/06/2022 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DU SUIVI ET DE CONTROLE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE COMMUNALE CO133005 : CARREFOUR TOM (INTER RO143) – BEMWA'ASSI (LIMITE NGOULMAKONG), ARRONDISSEMENT DE AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps à la Mairie d'Akoéman le 28/06/ 2022 à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM). Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu à la Mairie d'Akoéman le 28/06/ 2022 à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM). Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée. Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de soixante-dix (70) points sur cent (100)</p> <p>-</p>
2	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>n/a</p>

2 Autres

Lire plutot

PIÈCE N°3 : RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

4.4	<p>Les propositions des soumissionnaires seront déposées sous plis fermés, à la Mairie d'Akoeman au plus tard le 28/06/2022 à 12 heures,</p> <p>Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous double enveloppe dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Ø L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) et l'Offre technique (Volume 2) ● Ø L'enveloppe B contenant l'Offre financière (Volume 3). <p>Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A et B), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention suivante :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE</p> <p>N° 010/AONO/C-AKOEMAN/CIPM /2022 DU 06/06/2022., POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DU SUIVI ET DE CONTROLE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE COMMUNALE CO133005 : CARREFOUR TOM (Inter RO143) – BEMWA'ASSI (LIMITE NGOULMAKONG), ARRONDISSEMENT DE AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.</p>
-----	--

5.3	<p>5. Évaluation des propositions</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Critères éliminatoires : <p>Les critères éliminatoires sont les suivants :</p> <p>a) <u>Dossier administratif</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Absence ou non-conformité d'une administrative au-delà de 48 h (sous réserve des dispositions de l'article 92 (alinéa 9) du code des marchés); ◦ Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ; ◦ Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; <p>b) <u>Offre technique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Note technique inférieure à 70 % ; ◦ Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
-----	---



c) **Offre financière**

- Offre financière incomplète
- Omission d'un prix quantifié du devis estimatif
- omission d'un prix unitaire.

● Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite par points sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Qualification des experts affectés à l'opération sur 40 points ;

a) Un Chef de Mission, de formation minimale BAC +3 en travaux publics ou Génie civil, ayant au moins Cinq (05) années d'expérience générale au moins et ayant assuré en tant que Chef de Mission le contrôle d'au moins 2 projets de constructions et d'entretien des routes et de voiries urbaines et dans le suivi administratif, technique et financier des projets routiers.....25 pts

b) Technicien de suivi, universitaire ou assimilé, de formation BAC +2 minimale en travaux publics ou Génie civil, ayant au moins trois (03) ans d'expérience, en particulier dans le domaine des routes et voiries et dans le suivi administratif, technique et financier des projets routiers15 pts

1. i. Expérience du BET sur 10 points ;

a) Expérience du BET en contrôle des travaux routiers.....10 points

1. Moyens techniques et matériels sur 20 points ;

a) Véhicule10 pts

b) Matériel de bureau, dessin, informatique.....10 pts

PIÈCE N°4 : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIÈRES

Partie de travail et méthodologie 30 points
AU LIEU DE :

Article 6 : Textes généraux applicables

10. l'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 relative à l'amélioration de la performance du système N° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 Février 2001, mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicable aux Marchés Publics ;

11. la circulaire n°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés;

12. la circulaire n°003/CAB/PM du 31 Janvier 2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques des Marchés Publics;

LIRE PLUTÔT:

Article 6 : Textes généraux applicables

le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

AKOEMAN le 25 Juin 2022

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA

AVIS DE CONSULTATION N° 001/AC/CNKA/SG/CIPM/2022 DU 17/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ÉQUIPEMENT EN 300 TABLES BANCS ET 6 BUREAUX DE MAITRES A L'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE D'AZOMEKOUT DANS LA COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA, DÉPARTEMENT DU HAUT NYONG, RÉGION DE L'EST

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement de l'EXERCICE 2022, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA, Autorité Contractante, lance, une consultation pour une Demande de Cotation relative à l'équipement en 300 tables- bancs et 06 bureaux de maîtres et 06 chaises enseignants à l'École Primaire Publique d'AZOMEKOUT dans la Commune de NGUELEMENDOUKA, Département du HAUT-NYONG, Région de l'Est (lot unique),

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation, comprennent l'équipement en 300 TABLES- BANCS, 06 bureaux DE MAITRES ET 06 chaises enseignants A L'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE D'AZOMEKOUT DANS la Commune de NGUELEMENDOUKA.

3. Cout Prévisionnel

montant prévisionnel de **12 300 000 (Douze millions trois cent mille) Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront financées par le budget D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) - MINEDUB EXERCICE 2022, pour un montant prévisionnel de **12 300 000 (Douze millions trois cent mille) Francs CFA TTC.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Commune de NGUELEMENDOUKA dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette Municipale de NGUELEMENDOUKA, d'une somme non remboursable **de Trente mille (30 000) francs CFA.**

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Commune de NGUELEMENDOUKA dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette Municipale de NGUELEMENDOUKA, d'une somme non remboursable **de Trente mille (30 000) francs CFA.**

9. Remises des offres

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé au plus tard le **12/07/2022** à **10 heures**, heure locale, réceptionnées par le Maître d'Ouvrage à la Commune de NGUELEMENDOUKA et devront porter la mention:

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

N° 001/DC/ C.NKA/SG/CIPM/2022 DU 17/06/2022 POUR L'ÉQUIPEMENT EN 300 TABLES- BANCS ET 06 BUREAUX DE MAITRES ET 06 CHAISES ENSEIGNANTS A L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE D'AZOMEKOUT DANS LA COMMUNE de NGUELEMENDOUKA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST (LOT UNIQUE)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum des prestations est de **deux (02) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service d'exécuter la livraison.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel du projet, soit **246 000 (Deux cent quarante-six) francs CFA**.

La caution devra rester valable **soixante (60) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant émises les pièces originales. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente demande de consultation sera déclarée irrecevable.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel du projet, soit **246 000 (Deux cent quarante-six) francs CFA**.

La caution devra rester valable **soixante (60) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant émises les pièces originales. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente demande de consultation sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un temps**. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 12/07/2022 à **11 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NGUELEMENDOUKA siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la salle de réunion de la Mairie de NGUELEMENDOUKA.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

4.1. Critères éliminatoires :

1. Absence de caution de soumission;
2. Pièce falsifiée ;
3. Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaires ;
4. Spécifications Techniques non-conformes;
5. Fausse déclaration;
6. Sous-détail des prix unitaires non conforme au modèle du dossier de consultation.

4.2. Critères de qualification :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :

1. Présentation générale de l'Offre.....
Oui/Non
2. Chiffre d'affaire des Exercices 2019, 2020 et 2021..... Oui/Non
3. Attestation de solvabilité Oui/Non
4. Conformité des fournitures aux spécifications techniquesOui/Non
5. Planning
livraison..... Oui/Non

N.B : Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura satisfait la totalité des critères de qualifications seront examinées, Si aucune offre ne remplit cette exigence, seule (s) l'(les) offre(s) financière(s) du (des) soumissionnaire(s) ayant obtenu (s) l'évaluation technique la plus élevée sera (seront) examinée(s).

15. Attribution

Sous réserve des dispositions de l'Article 103 (1) du décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics, la lettre-commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ; sous réserve des dispositions du Nota Bene du point 10.2 susmentionnée;

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPC des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du ST et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant **soixante (60) jours** à compter de la date d'ouverture des offres.

17. Renseignements Complémentaires

1. Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de NGUELEMENDOUKA, aux numéros de téléphones : 679 170 115 / 699 922 960 ;
2. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

NGUELEMENDOUKA le 17 Juin 2022

Le MAIRE

MIMBANG Alex

PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATIONS D'INTERET
N°008/ASMI/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/SJPM/SA/2022 DU 24/06/2022 POUR LES SERVICES DE
CONSULTANTS RELATIFS AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LE DIAGNOSTIC APPROFONDI
DES CHAINES DE VALEUR DES SPECULATIONS IDENTIFIEES (RIZ, MAÏS, OIGNON, NIEBE, POISSON,
BOVINS. PETITS RUMINANTS ETC.) ET DE LA COMMERCIALISATION TRANSFRONTALIERE (PIMENT
ROUGE, BETAÏL ET POISSON).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Mondiale pour couvrir le coût du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « **recrutement d'un consultant pour le diagnostic approfondi des chaînes de valeur des spéculations identifiées et de la commercialisation transfrontalière** ».

2. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Mondiale pour couvrir le coût du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « **recrutement d'un consultant pour le diagnostic approfondi des chaînes de valeur des spéculations identifiées et de la commercialisation transfrontalière** ».

3. Consistance des prestations

1. « **recrutement d'un consultant pour le diagnostic approfondi des chaînes de valeur des spéculations identifiées et de la commercialisation transfrontalière** ».

4. Participation et origine

1. Le Coordonnateur National, invite les Consultants éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services (première page et page de signature du contrat, attestation de bonne fin ou tout autre document attestant que le contrat a été exécuté dans de bonnes conditions).

5. Financement

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Mondiale pour couvrir le coût du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad.

6. Remises des offres

1. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en six (06) exemplaires, à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par fax ou par e-mail au plus tard le **15/07/2022 à 16h 00**, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :
2. « **Avis de Sollicitation à Manifestations d'intérêt/Services de Consultants N°008/ASMI/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2022 pour le recrutement d'un consultant pour le diagnostic approfondi des chaînes de valeur des spéculations identifiées et de la commercialisation transfrontalière** ».
- 3.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

7. Composition du dossier

1. **Les services de consultants comprennent :** **(i)** l'analyse des différents maillons des chaînes axées sur leurs forces, faiblesses, opportunités et menaces, et permettant d'identifier les difficultés conjoncturelles et structurelles limitant leur développement pour chacune des spéculations identifiées ; **(ii)** l'identification et l'analyse du type et du niveau d'interaction entre les acteurs sur différents maillons des chaînes de valeur et les fournisseurs de service (services opérationnels et services d'appui) et faire ressortir les goulots d'étranglement et les aspects de genre ; **(iii)** l'analyse actuelle et les prospectives des marchés liés aux produits identifiés en prenant en compte de façon spécifique la nature de la demande, la dynamique des prix des matières premières et produits finis ainsi que leur flux à tous les niveaux de la chaîne de valeur ciblée ; **(iv)** l'analyse de l'environnement des chaînes de valeur en vue d'identifier les goulots d'étranglement ainsi que les opportunités et proposer des pistes de solution ; **(v)** l'élaboration des propositions concrètes de stratégies d'appui aux opérateurs dans une démarche de chaîne de valeur (production, transformation, conservation et commercialisation) avec un accent sur les aspects inclusifs et de sécurité alimentaire et nutritionnelle ; **(vi)** l'élaboration d'un plan de renforcement des capacités des différents acteurs de la chaîne de valeurs et ceci en rapport avec leurs positions ou importance dans les chaînes de valeur. **(vii)** l'élaboration de la cartographie des chaînes de valeur clés agropastorales et halieutiques incluant les flux sur les marchés locaux et en dehors des bassins de production, et produire une carte géo référencée des chaînes de valeur porteuses dans la zone du projet ; **(viii)** l'élaboration d'une cartographie des acteurs des chaînes de valeur identifiées en intégrant le genre ; **(ix)** la Formulation

8. Critères d'évaluation

Les critères de présélection sont les suivants :

- (i) Avoir au moins dix (10) ans d'expérience générale dans le domaine du développement rural ;**
- (ii) Avoir réalisé au moins trois (03) études liées au développement des chaînes de valeurs ;**
- (iii) Avoir exécuté au moins un projet dans la Région de l'Extrême-nord ;**
- (iv) Avoir une expérience avec un projet financé par la Banque mondiale serait un atout.**

9. Renseignements Complémentaires

1. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous de **lundi à vendredi** aux heures suivantes : **09 h 00 à 16 h 00, heure locale.**

2. A l'attention de Monsieur le Coordonnateur National

Unité de Mise en Ouvre du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad ;

Cameroun, Kousseri, située au quartier résidentiel en face du Commissariat Central

B.P. : 242 Kousseri

Téléphone : (+237) 698 377 070, 699 524 991.

E-mail : prolac.cameroun@gmail.com avec copie à bamabolie@gmail.com ,harataidi@yahoo.fr et amadasalih@gmail.com.

10. Evaluation et publication des resultats

N/A

KOUSSERI le 24 Juin 2022

Le COORDONNATEUR

ABICHO MAHAMAT

COMMUNE DE BARNDAKE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AAONO/C-MAYO HOURNA/CIPM/2022 DU 09/06/2022
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE
DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE HODANGO DANS LA COMMUNE DE MAYO
HOURNA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NA
IMPUTATION
0

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de **l'exercice Budgétaire 2022**, le Maire de la Commune de Ngong lance en procédure d'urgence pour le compte de sa Commune, un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de Hodango dans la Commune de Mayo Houma, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du D. Quantitatif et Estimatif, notamment :

La consistance des travaux se présente comme suit :

- Etudes et Travaux préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie — Elévation ;
- Etanchéité — Couverture-Plafond ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **dix-neuf millions (19 000 000) Francs CFA** toutes taxes comprises

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en lot unique.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine bâtiment et des travaux publics.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par les BIP MINEDUB, Exercice 2022

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Mayo Houma dès Publication l'avis d'Appel d'Office. **Tel. 699 36 68 45**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Commune de Mayo Houma dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de **rente-cinq mille (35 000) francs CFA**, payable à la recette de la Commune de Mayo Hourna.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont l'original et **six (06) copies** marquées comme telles devra par venir au Secrétariat du Maire de la Commune de Mayo Houma au plus tard le 30/06/2022 à 10 heures précises. Les offres contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°07/AAONO/C-MAYO HOURNA/CIPM/2022 DU 09/06/2022 lance en PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE HODANGO DANS LA COMMUNE DE MAYO HOURNA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**

A n 'ouvrir qu 'en séance de dépouillement

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit **quatre trois cent quatre-vingt mille (380 000) Francs CFA** établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAG et valable pendant **rente (30) jours** au-delà de la date de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par, le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment en l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 30/06/2022 à 11 heures précises dans la salle de réunion de La Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de Mayo Houma. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1er étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2eme étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3eme étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées administrativement conformes. Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires :

14.1.1. Pièces administratives

- Dossier incomplet (absence de l'originale de la caution de soumission à l'ouverture)
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis 35 oui sur 49 possibles soit (70%),
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues

14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires
- Omission d'un corps d'état

14.2. Principaux critères essentiels L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la méthode d'évaluation établie sur 49 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 21 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 8 critères ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 11 critères ;

15. Attribution

- Références de l'entreprise sur 6 critères ;
Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante a parité de prix. Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Bénoué. **Tel. 222 273 278/222 273 289.**

MAYO-HOURNA le 9 Juin 2022

Le MA

AHMADOU ABOUBAK

MINISTÈRE DES MINES DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

ADDITIF NO. 1 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00003/AONO/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2022 DU 24 MAI 2022 RELATIF A L'APPUI AU GIC NOVAGRO POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE PRODUCTION DU SAVON « EN PROCÉDURE D'URGENCE »

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

AU LIEU DE	LIRE
<p>Avis d'appel d'offres 9. Remise des offres Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont une (01) originale et cinq (05) copies marquées comme telles et une (01) offre témoin destinée à l'ARMP, devra parvenir au Service des Marchés du MINMIDT, porte 116 de l'Immeuble Ministériel «Rose», au plus tard le 28 juin 2022 à 13 heures et devra porter la mention:</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°_____/AONO/MINMIDT/CIPM/2022 RELARIF A L'APPUI AU GIC NOVAGRO POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE PRODUCTION DU SAVON. « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p> <p>12. Ouverture des plis L'ouverture des plis se fera en un seul temps, le 28 juin 2021 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés sis au Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique. Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou s'y font représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite maîtrise du dossier. Règlement particulier de l'appel d'offres Date, lieu et heure limite de dépôt des offres chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont une (01) originale et cinq (05) copies marquées comme telles et une (01) offre témoin destinée à l'ARMP, devra parvenir au MINMIDT, Yaoundé, au Services des Marchés publics, au plus tard le 28 juin 2022 à 13 heures, heure locale</p>	<p>Avis d'appel d'offres 9. Remise des offres Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles et une (01) offre témoin destinée à l'ARMP, devra parvenir au Service des Marchés du MINMIDT, porte 116 de l'Immeuble Ministériel «Rose», au plus tard le 12 juillet 2022 à 13 heures et devra porter la mention:</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°_____/AONO/MINMIDT/CIPM/2022 RELARIF A L'APPUI AU GIC NOVAGRO POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE PRODUCTION DU SAVON. « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p> <p>12. Ouverture des plis L'ouverture des plis se fera en un seul temps, le 12 juillet 2022 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés sis au Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique. Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou s'y font représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite maîtrise du dossier. Règlement particulier de l'appel d'offres Date, lieu et heure limite de dépôt des offres chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont une (01) originale et cinq (05) copies marqués comme telles et une offre témoin destinée à l'ARMP, devra parvenir au MINMIDT, Yaoundé, au Services des Marchés publics, au plus tard le 12 juillet 2022 à 13 heures, heure locale</p>

COMMUNE DE NDOM

COMMUNIQUE N°001/2022/C/C-NDOM/CIPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0L/AONO/CNDOM/CIPM/2022 DU 07/04/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS SOCIAUX DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA — MARITIME, RÉGION DU LITTORAL : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EM DE LELO (LOT 1) ET LA RÉHABILITATION DE TROIS BÂTIMENTS DE DEUX (02) SALLE DE CLASSE A L'EP DE NDOM CENTRE GROUPE 1 (LOT 2).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ndom, Autorité Contractante Communiqué:

Par Décision Municipale N°2022/001/DM/CND/CIPM du 10/06/2022 lettres Commandes objets de la consultation susvisée sont attribuées aux soumissionnaires ci-après:

N° lot	Attributaire	Montant (TTC)	Délai d'exécution
1	Ets STAR FIVE	16 486 539	Quatre (04) mois
2	Achenka Sarl	34 995 849	Quatre (04) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué dans les services de la Mairie de Ndom pour souscription aux projets de lettre commande

Le soumissionnaire ci-après désigné n'a pas été retenu pour les motifs suivants :

N° lot	Soumissionnaires	Motifs
01	ETS KATCH	- Note technique inférieure à 70% soit 56%

NDOM le 10 Juin 2022

Le MAIRE

BATOUM René

SOCIÉTÉ NATIONAL DE TRANSPORT DE L'ELECTRICITÉ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°04/AONO/SONATREL/DG/SDHSE/DAFRH/SDAG/SIGAM/CIPM/2022 DU 24/06/2022 POUR LA
FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET GARDIENNAGE DES POSTES EN QUATRE (04) LOTS.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
638 510

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Compte tenu des missions assignées à la SONATREL, elle a fait de la sécurité une priorité absolue. A ce titre, la SONATREL se fixe comme objectif d'offrir à ses agents et sous-traitants un cadre de travail dépourvu des risques d'une part et d'assurer la sécurité de ses installations de transport de l'électricité d'autre part.

Pour se faire, la SONATREL a mis en œuvre une stratégie de prévention des risques qui intègre, entre autres, le recrutement d'un prestataire qui aura la charge du gardiennage et de la surveillance des sites SONATREL dans les 4 régions électriques Centre Sud Est, Littoral Sud-Ouest, Ouest Nord-Ouest et Nord Extrême Nord et Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Dans le but de minimiser le risque et assurer la sureté et la sécurité de son personnel, la SONATREL sollicite une fourniture continue, ininterrompue de services non-armés sept jours sur sept (7/7). La rotation suivante devra être suivie ; 7H00-18h59 pour la garde du jour et 19h00-6h59 pour la nuit. Le détail des prestations est précisé dans les Termes de Référence et le Détail Estimatif et Quantitatif.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **cent quatre millions cent soixante mille (104 160 000) FCFA TTC** repartit comme suit :

- Lot 1 : 36 960 000 (trente-six millions neuf cent soixante mille) FCFA TTC
- Lot 2 : 40 320 000 (Quarante millions trois cent vingt mille) FCFA TTC
- Lot 3 : 13 440 000 (Treize millions quatre cent quarante mille) FCFA TTC
- Lot 4 : 13 440 000 (Treize million quatre cent quarante mille) FCFA TTC

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est constitué de quatre (04) lots repartis comme suite :

- Lot 1 : prestation de gardiennage et de surveillance des sites SONATREL dans la région électrique Centre, Sud et Est.
- Lot 2 : prestation de gardiennage et de surveillance des sites SONATREL dans la région électrique Littoral, Sud-Ouest.
- Lot 3 : prestation de gardiennage et de surveillance des sites SONATREL dans la région électrique Ouest, Nord-Ouest.
- Lot 4 : prestation de gardiennage et de surveillance des sites SONATREL dans la région électrique Nord, Extrême Nord et Adamaoua.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres s'adresse aux entreprises de gardiennage et de surveillance de droit camerounais installées au Cameroun et ayant une expérience avérée dans la réalisation des prestations similaires.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le **BUDGET SONATREL** exercice **2022** sur la ligne d'imputation budgétaire : 638 510

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés, 3^{ème} étage, porte 15 de l'Immeuble CAA, siège de la Société Nationale de Transport de l'Electricité à Yaoundé, Tél. : (237) 222 22 53 55, BP : 16102 Yaoundé, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés, 3^{ème} étage, porte 15 de l'Immeuble CAA, siège de la Société Nationale de Transport de l'Electricité à Yaoundé, Tél. : (237) 222 22 53 55, BP : 16102 Yaoundé, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 100 000 (cent mille) FCFA **payable dans le Compte spécial CAS- ARMP n°33598860001 94 à la BICEC.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tel, doit être déposée à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés, 3^{ème} étage, porte 15 de l'Immeuble CAA, siège de la Société Nationale de Transport de l'Electricité à Yaoundé, Tél. : (237) 222 22 53 55, BP : 16102 Yaoundé, au plus tard le **11/07/2022 à 13 heures** et revêtue de la mention suivante : « **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/SONATREL/DG/SDHSE/DAFRH/SDAG/SIGAM/CIPM/2022 DU 24/06/2022 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET GARDIENNAGE DES POSTES** ». « **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** ». **FINANCEMENT : Budget SONATREL 2022**

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est de Douze (12) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution financière ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres et d'un montant de :

- Lot 1 : 739 200 (Sept cent trente-neuf mille deux cent) FCFA TTC ;
- Lot 2 : 806 400 (Huit cent six mille quatre cent) FCFA TTC ;
- Lot 3 : 268 800 (Deux cent soixante-huit mille huit cent) FCFA TTC ;
- Lot 4 : 268 800 (Deux cent soixante-huit mille huit cent) FCFA TTC.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des plis contenant des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières aura lieu le **11/07/2022 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Société Nationale de Transport de l'Electricité dans la salle de réunion sise à l'immeuble CAA au 2^e étage à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

1) Offre administrative

- Absence d'une pièce administrative après 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,

2) Dossier technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Obtention d'un score technique inférieur à 80 points/100.

3) Dossier financier

- Absence d'un prix unitaire quantifié.

A. Critères essentiels

N°	Critères d'évaluation	Points
01	Expérience du consultant	Oui/non
02	Capacité de financement	Oui/non
03	Approche méthodologique et plan de travail correspondant aux termes de références de ladite mission	Oui/non

15. Attribution

Le marché sera attribué à l'entreprise ayant satisfait au moins quatre (04) sur les cinq (05) critères d'évaluation et présentant l'offre financière la moins disante. Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante :

Siège de la SONATREL à Yaoundé, Direction Générale, 3^{ème} étage de l'immeuble CAA, Tél. : (237) 222 22 53 55 BP : 16102 Yaoundé.

YAOUNDE le 24 Juin 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MBEMI NYAKNGA

COMMUNE DE BARNDAKE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AAONO/C-MAYO HOURNA/CIPM/2022 DU 09/06/2022
LANCÉ EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE
DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BALO DANS LA COMMUNE DE MAYO HOURNA;
DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NA
IMPUTATION
0

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de **l'exercice Budgétaire 2022**, le Maire de la Commune de Ngong lance en procédure d'urgence pour le compte de sa Commune, un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de Balo dans la Commune de Mayo Hourna, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du D. Quantitatif et Estimatif, notamment :

La consistance des travaux se présente comme suit :

- Etudes et Travaux préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie — Elévation ;
- Etanchéité — Couverture-Plafond ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **dix-neuf millions (19 000 000) Francs CFA** toutes taxes comprises

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en lot unique.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine bâtiment et des travaux publics.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par les BIP MINEDUB, **Exercice 2022**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Mayo Hourna dès Publication l'avis d'Appel d'Offre. **Tel. 699 36 68 45**

8. Acquisition du Dossier

le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la commune de Mayo Hourna des publication présent Avis d'Appel d'Offre contre versement d'une somme non remboursable de **rente-cinq mille (35 000) francs CFA**, payable à la recette de la Commune de Mayo Houma.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont 1 original et **six (06) copies** marquées telles que par venir au Secrétariat du Maire de la Commune de Mayo Hourna au plus tard le 30/06/2022 à 10 heures précises. Les offres contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 06/AAONO/C-MAYO HOURNA/CIPM/2022 DU 09/06/2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE relatif aux travaux de CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BAKOUA DANS LA COMMUNE DE MAYO HOURNA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est **de trois mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2/0 du montant prévisionnel soit **quatre trois cent quatre-vingt mille (380 000) Francs CFA** établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la Hste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission déUvrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **30/06/2022** à 11 heures précises dans la salle de réunion de La Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de Mayo Houna.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1er étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2eme étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3eme étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées administrativement conformes. Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires :

14.1.1. Pièces administratives

- Dossier incomplet (absence de l'originale de la caution de soumission à l'ouverture)
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis 35 oui sur 49 possibles soit (70%),
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues

14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires
- Omission d'un corps d'état

14.2. Principaux critères essentiels L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 49 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 21 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 8 critères ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 11 critères ;

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Bénoué. Tel. **222 273 278/222 273 289**.

MAYO-HOURNA le 9 Juin 2022

Le MA

AHMADOU ABOUBAK

HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/HGY/CIPM/22 DU 24 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES, L'EQUIPEMENT DE CINQ (05) FORAGES MUNIS DES KITS POMPES IMMERGEES ELECTRIQUES ET LA CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE AVEC UN CHATEAU D'EAU EN BETON ARME D'UN VOLUME DE 60 METRES CUBES D'EAU A L'HÔPITAL GENERAL DE YAOUNDE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ ; EXERCICE 2022 – LIGNE : 22 20 28

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
22 20 28

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Yaoundé lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la construction de quatre(04) forages, l'équipement de cinq (05) forages munis des kits pompes immergées électriques et d'une adduction d'eau potable, avec un château d'eau en béton armé d'un volume d'un volume de 60 mètre cubes à l'Hôpital Général de Yaoundé.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres comprennent la réalisation des travaux ci-après :

- Travaux Préparatoires, mobilisation.
- Travaux de forage
- Travaux Equipement Fourniture Pompage
- Travaux de traitement et Analyse
- Travaux de construction en tête de Forage
- Travaux de Construction d'un château de 10m de hauteur sous radier réservoir en béton armé de 60 m
- Travaux de refoulement
- Travaux de distribution

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de cent sept (107 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

Les prestations sont constituées en un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises installées au Cameroun et ayant une expérience dans les travaux de forage.

6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'investissement de l'Hôpital Général de Yaoundé de l'exercice 2021 sur la ligne budgétaire n° **22 20 28**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Division Administrative et Financière de l'Hôpital Général de Yaoundé, Tél : 2 22 20 39 53, Fax 2 22 21 20 15, dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat de la Division Administrative et Financière de l'Hôpital Générale de Yaoundé, Tél : 2 22 20 39 53, Fax 2 22 21 20 15, dès publication du présent avis, contre versement **d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA**, payable au compte n°335988 ouvert au nom de « Compte Spécial CAS- ARMP » à la BICEC de Yaoundé.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont un original et six (6) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Division Administrative et Financière de l'Hôpital Général de Yaoundé, au plus tard **le 25 Juillet 2022, à 13 heures** précises, heure locale et devra porter la mention :

« Avis APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/HGY/CIPM/22 du 24 juin 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES, L'EQUIPEMENT DE CINQ (05) FORAGES MUNIS DES KITS POMPES IMMERGEES ELECTRIQUES ET LA CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE AVEC UN CHATEAU D'EAU EN BETON ARME D'UN VOLUME DE 60 METRES CUBES D'EAU A L'HÔPITAL GENERAL DE YAOUNDE A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par l'Hôpital Général de Yaoundé est de quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministère des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et **d'un montant de 500 000 (cinq cent mille) francs CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou non-conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le DAO et délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance de premier rang agréée par le Ministère en Charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des offres (administratives, techniques et financières) aura lieu le **25 Juillet 2022 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Yaoundé dans la Salle des Réunions de la Direction Générale de l'Hôpital Général de Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

1 Critères éliminatoires

1. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après épuisement du délai de rattrapage de 48 heures;
2. Documents falsifiés ou fausses déclarations;
3. Absence de la caution de soumission ;
4. Absence de l'attestation et du rapport de visite du site, signés sur l'honneur
5. Non-inscription du conducteur des travaux à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) ou à l'ordre des Ingénieurs du Génie Rural;
6. Omission d'un prix quantifié dans le bordereau des prix
7. N'avoir pas réalisé au cours des cinq dernières années un projet hydraulique d'alimentation en eau potable avec Château d'eau ;

8. N'avoir pas réalisé au cours des cinq dernières années un projet hydraulique d'alimentation en eau potable d'au moins 75 millions ;
9. Absence en propriété d'un camion atelier de Forage (justifié par une carte grise certifiée par les services de transports)
10. Non-satisfaction de plus de deux (02) des six (06) critères essentiels.

2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/Non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

a) Présentation de l'offre (Conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre et intercalaires en couleur) :

- Séparation des enveloppes (Pièces administratives, documents techniques et offre financière)
- Existence de sommaires et pièces dans l'ordre des sommaires
- Présence d'intercalaires en couleur

b) Conformité des propositions techniques

- Note technique de l'analyse du projet et des techniques de mises en œuvre des ouvrages
- Prise en compte de la méthode HIMO pertinente;
- Mesures d'hygiène et de sécurité (Hygiène et de sécurité du chantier - Signalisation) ;
- Plan des approvisionnements en matériaux pertinent

c) Expérience dans des prestations similaires

- Preuves de réalisation avec succès un marchés de forage et/ou de construction de château d'eau des cinq (05) dernières années (Marchés, PV de réception ou attestations de bonne fin exécution...)
- Preuves de réalisation avec succès un projet hydraulique d'alimentation en eau potable au cours des Cinq (05) dernières années (Marchés, PV de réception ou attestations de bonne fin exécution...) d'un montant de 75 millions
- Preuves de réalisation avec succès un marché de construction d'ouvrage hydraulique (ouvrage d'art, ...) au cours des cinq (05) dernières années (Marchés, PV de réception ou attestations de bonne fin exécution...)
- Preuves de réalisation avec succès d'au moins un (01) marché de bâtiment au cours des cinq (05) dernières années (Marchés, bons de commande PV de réception ou attestations de bonne fin exécution...)

d) Capacités du soumissionnaire:

- Preuves certifiées de la disponibilité en propriété (Factures au nom du soumissionnaire) ou en location

(factures au nom du loueur) du matériel de travail

- Accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières d'un montant minimal de 50 000 000

francs CFA

e) Planning et délai d'exécution :

- Délai d'exécution inférieur ou égal à trois (03) mois
- Existence d'un planning des opérations d'exécution du marché
- Cohérence du planning des opérations d'exécution du marché

f) Disponibilité du personnel technique d'encadrement :

- Conducteur des travaux : au moins ingénieur des travaux de génie civil ou de génie Rural (Curricula vitae, copies de diplômes certifiées datant de moins de trois mois), avec expérience minimale de 5 ans
- Chef chantier : Technicien supérieur de génie civil ou de génie Rural (Curricula vitae, copies de diplômes certifiées) avec une expérience d'au moins deux (2) deux projets comme chef de chantier

L'offre du soumissionnaire doit être conforme à au moins quatre (4) des six (6) critères essentiels.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre technique aura été jugée conforme et dont l'offre financière sera la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat de la Division Administrative et Financière de l'Hôpital Général de Yaoundé, Tél : 2 22 20 39 53, Fax 2 22 21 20 15.

YAOUNDE le 24 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DJIENTCHEU VINCENT DE PAUL

COMMUNE DE BARNDAKE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AAONO/C-MAYO HOURNA/CIPM/2022 DU 07/06/2022
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE
DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MBERE DANS LA COMMUNE DE MAYO HOURNA,
DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NA
IMPUTATION
0

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de **l'exercice Budgétaire 2022**, le Maire de la Commune de Ngong lance en procédure d'urgence pour le compte de sa Commune, un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de Mbéré dans la Commune de Mayo Hourna, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du D. Quantitatif et Estimatif, notamment :

La consistance des travaux se présente comme suit :

- Etudes et Travaux préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie — Elévation ;
- Etanchéité — Couverture-Plafond ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **dix-neuf millions (19 000 000) Francs CFA** toutes taxes comprises

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en lot unique.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine bâtiment et des travaux publics.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par les BIP MINEDUB, **Exercice 2022**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Mayo Hourna dès Publication l'avis d'Appel d'Offre. **Tel. 699 36 68 45**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Commune de Mayo Hourna dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de **trente-cinq mille (35 000) francs CFA**, payable à la recette de la Commune de Mayo Hourna.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont l'original et **six (06) copies** marquées conformes, devra par venir au Secrétariat du Maire de la Commune de Mayo Hourna au plus tard le 28/06/2022 à 10 heures précises. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AAONO/C-MAYO HOURNA/CIPM/2022 DU 07/06/2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MBERE DANS LA COMMUNE DE MAYO HOURNA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit **quatre trois cent quatre-vingt mille (380 000) Francs CFA** établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de FA d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **28/06/2022 à 11 heures** précises à la Commune 'de Mayo Houna. I Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1er étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2eme étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3eme étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées administrativement conformes. Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires :

14.1.1. Pièces administratives

- Dossier incomplet (absence de l'originale de la caution de soumission à l'ouverture)
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis 35 oui sur 49 possibles soit (70%),
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues

14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires
- Omission d'un corps d'état

14.2. Principaux critères essentiels L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la méthode d'évaluation établie sur 49 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 21 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 8 critères ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 11 critères ;

15. Attribution

- Références de l'entreprise sur 6 critères ;
Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière; le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante a parité de prix. Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouyables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Bénoué. **Tel. 222 273 278/222 273 289.**

MAYO-HOURNA le 7 Juin 2022

Le MA

AHMADOU ABOUBAK

COMMUNE DE MVANGAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010 BIS/AAONO/PU/ C? MVANGAN/CIPM/2022 DU 20/06/2022 POUR LES TRAVAUX DES AMENAGEMENTS DES ENTREES DE LA GARE ROUTIERE ET DU MARCHÉ DE VIVRES DE LA COMMUNE DE MVANGAN (LOT N°1) ET DU CENTRE COMMERCIAL / PLACE DE FETE D'ENDENGUE (LOT N°2), DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mvangan, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux des aménagements des entrées de la gare routière et du marché de vivres de la commune de Mvangan et du centre commercial / place de fête d'Endengue, de la Commune de Mvangan, Département de la Mvila, Région du Sud.

Ces travaux sont spécifiés ainsi qu'il suit

Allotissement	Intitulé du projet	Gestionnaire	Cautionnement
Lot 1	Travaux d'aménagement des entrées de la gare routière et du marché de vivres de la commune de Mvangan	Maire Commune de Mvangan	410 900 (quatre cent dix mille neuf cent) FCFA
Lot 2	Travaux aménagement entrée centre commercial / place de fête d'Endengue	Maire Commune de Mvangan	300 000 (trois cent mille) FCFA

2. Consistance des prestations

- Mobilisation du chantier ;

Pose des pavés ;

Les fouilles pour trous de plantation ;

La fourniture et la mise en oeuvre de la terre végétale ;

La fourniture et la mise en terre des plants ;

La fourniture et la fixation des tuteurs et corsets de protection y compris les accessoires ;

Le nettoyage de l'emprise après plantation ;

Eclairage public

3. Cout Prévisionnel

pour un cout estimatif de 35. 545 000 fca.

4. Allotissement

Il est constitué de deux (02) lots distincts

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à conditions égalitaires, à toutes les entreprises de droit camerounais jus

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Habitat et du

7. Acquisition du Dossier

Acquisition et consultation du dossier d'appel d'offres Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqua

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL**9. Delai de Livraison**

Délai d'exécution Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à trois (03) mois pour chaque lot.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de pre après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. La caution provisoire du soumissionnaire

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces requises du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copie administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (

Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt de

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

12. Ouverture des Plis

Ouverture des offres L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et **aura lieu le 14/07/2022 à partir de 15 heures**, heu

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent as

13. Critères d'évaluation

critères essentiels. Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères

Critères éliminatoires

1. Absence de caution de soumission ;
2. L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48h après l'ouverture des offres
3. La présence de fausses déclarations ou des pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire;
4. Offre financière incomplète ;
5. L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
6. Non-conformité des spécifications techniques majeures ci-après puissance des modules, puissance des lampes, efficacité lumineuse ;
7. Note technique inférieure à 75/100 de oui par rapport aux sous-critères essentiels ;
8. Le salaire mensuel par jeune, non conforme aux prescriptions du DAO.

Critères essentiels

A - Références 2 éléments

B - Personnel d'encadrement 17 éléments

C - Matériel 6 éléments

D- Organisation-Méthodologie-Planning 5 éléments

E- Cahier des Clauses Techniques Particulières 1 élément

F- Cahier des Clauses Environnementales Sociales 1 élément

Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille d'évaluation figurant au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres

14. Attribution

L'adjudicataire du Marché sera le soumissionnaire remplissant toutes les conditions administratives et les capacités techniques

NB : Nul ne peut être attributaire de plus d'un lot dans le cadre de cet appel d'offre.

15. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/DG/CAMTEL/CIPM/2022 DU 24 JUIN 2022
POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS ET LA MISE EN PLACE D'UN DATA WHAREHOUSE**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N*A
IMPUTATION
23800020

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Face aux diverses mutations intervenues dans le secteur des télécommunications, la CAMTEL, Opérateur historique des Télécommunications, doit se réajuster dans un marché aujourd'hui concurrentiel afin de s'adapter aux exigences commerciale et technique de sa clientèle mais aussi à la réglementation en vigueur. Pour y parvenir, le Directeur Général, Maître d'Ouvrage, lance le présent Appel d'Offres pour la fourniture des équipements et la mise en place d'une data warehouse (entrepôt de données).

Les caractéristiques techniques desdites fournitures sont spécifiées dans le dossier d'appel d'offres.

2. Consistance des prestations

Les activités à exécuter consisteront à :

- Identifier les systèmes sources qui fournissent des données à la Data Warehouse ;
- Intégrer les différentes sources à la solution de mise en place de la Data Warehouse ;
- Stocker les données dans une base de données performante, robuste et rapide ;
- Optimiser le temps de traitement et des requêtes pour des volumes importants de données ;
- Proposer une architecture de stockage de données et les structurer en corps de métier pour une exploitation optimale ;
- Définir les processus de gestion des données stockées dans le Data Warehouse ;
- Proposer une hiérarchisation des utilisateurs et un outil de gestion des comptes y relatifs ;
- Des processus de métadonnées, de qualité des données et de gouvernance doivent être en place pour garantir que la Data Warehouse répond à ses objectifs ;
- Mettre en place une politique de maintenance préventive et curative ;
- Prévoir un outil de monitoring des capacités et de la performance du Data Warehouse ;
- L'interface utilisateur doit intégrer du MAPVIEW pour la navigation au sein de la solution. Il s'agit ici des régions, villes et zonage des villes de la carte du Cameroun, des zones couvertes par le réseau Camtel selon les types de réseaux commercialisés
- Former le personnel à l'exploitation et la maintenance du Data Warehouse

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de quatre cent quatre-vingt-dix millions (490 000 000) francs CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant leur siège social au Cameroun spécialisées dans l'ingénierie technique des infrastructures et services des télécommunications en général et ayant une expertise avérée dans le domaine du Broadband Internet (sans fil, avec fil) au Cameroun et spécialisées dans le domaine.

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget de CAMTEL exercices 2022, sur la ligne d'imputation budgétaire : SP1/A01/V003/IJ056/BUM/23800020 « MATERIEL DE SECURITE »

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'offres peut être consulté entre 14h et 16 h dès publication du présent avis, à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements du Business Units Mobile (service des approvisionnements) sise au 6^{ème} étage, porte 606 de l'immeuble siège de la CAMTEL, Tél. (237) 222-234-065, 222-237-053 ; Fax : (237) 222-230-303.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements et du Patrimoine du Business Units Mobile (service des approvisionnements) sise au 6^{ème} étage, porte 606 de l'immeuble siège de la CAMTEL, Tél. (237) 222-234-065, 222-237-053 ; Fax : (237) 222-230-303 à partir de 14 h.

Le retrait du dossier sera conditionné par la présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent quatre-vingt-quinze mille (195.000) francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier versé dans le compte d'affectation spéciale (CAS) ARMP à la BICEC. Toute offre devra comprendre ce reçu de versement. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront dans tous les cas se faire enregistrer dans le registre des offres en laissant leurs adresses complètes (boîte postale, numéro de téléphone, adresse mail...).

8. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (1) original et six (06) copies, respectivement marqués comme tels, devront parvenir à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements du Business Units Mobile (service des approvisionnements) sise à la porte 606 de l'immeuble siège de la CAMTEL ou être déposées contre récépissé à l'adresse sus indiquée, au plus tard le **27 JUILLET 2022 à 13 heures** locale et devra porter la mention ci-après : **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/DG/CAMTEL/CIPM/2022 DU 24 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS ET MISE EN PLACE D'UN DATA WAREHOUSE**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objet du présent appel d'offres est fixé à trois (03) mois, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission, établi par une banque ou organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce N°10 du Dossier d'Appel d'Offres d'un montant de neuf millions huit cent mille (**9 800 000) francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Consultation. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis d'Appel d'Offres sera déclaré irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **27 JUILLET 2022 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés mise en place par le Conseil d'Administration sise au deuxième étage du siège CAMTEL. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leurs choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera selon les critères éliminatoires et essentiels ci-après :

critères éliminatoires.

Dossier administratif incomplet au-delà de 48 heures ;

Dossier financier incomplet ou omission de renseignement d'un prix unitaire quantifié dans l'offre ; Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;

- Non-conformité de la fourniture aux spécifications techniques majeure du DAO ;

Un nombre de oui inférieur à **80%** sur la notation des critères essentiels ;

l'absence des fiches techniques ;

Absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant à soumissionner le cas échéant ;

14.2 Critères essentiels

Présentation générale de l'offre ;

- Capacité financière
- Chiffre d'affaires ;
- Référence dans les prestations similaires ;
- Service après-vente ;
- Garanties sur le matériel proposé ;
- Respect du Délai de livraison.

Les détails de l'évaluation sont contenus dans le RPAO et la grille d'évaluation.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait à l'ensemble des critères éliminatoires et présentant l'offre évaluée la moins-disante.

En définitive l'offre la moins-disante devra satisfaire aux critères de compétence et qualité recherchés par le Maître d'ouvrage pour être retenue en application des dispositions de l'article 50 (1a) du décret fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements du Business Units Mobile (service des marchés) de CAMTEL :

Tél : 222 234 065 ; Fax : 222 230 303

BP : 1571 YAOUNDE, CAMTEL, 2, Boulevard du 20 Mai Yaoundé Site Web : www.camtel.cm

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC aux numéros suivants : 222 20 37 32/658 262 682/651 649 194 »

YAOUNDE le 24 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

SOCIÉTÉ NATIONAL DE TRANSPORT DE L'ELECTRICITÉ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°05/AONO/SONATREL/DG/DAFRH/SDAG/SIGAM/CIPM/2022 DU 24/06/2022 POUR LA SOUSCRIPTION
D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL DE LA SOCIETE NATIONALE DE
TRANSPORT DE L'ELECTRICITE (SONATREL)**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
625810

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Nationale de Transport de l'Electricité (SONATREL), Maître d'Ouvrage, lance une consultation pour la souscription d'une police d'assurance maladie pour le personnel de la Société Nationale de Transport de l'Electricité (SONATREL).

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation sont groupées en un lot unique : assurance maladie. La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Pour la période de couverture de douze (12) mois, le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **455 000 000 (quatre cent cinquante-cinq millions de francs) FCFA TTC.**

4. Participation et origine

- La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert est réservée aux compagnies d'assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances (CIMA).et ne tombant point sous le coup d'un des critères éliminatoires cités à la page 6.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la SONATREL, Exercice 2022, dont l'imputation est : 625810

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés, 3^{ème} étage de l'Immeuble CAA porte 15, sis au boulevard du 20 Mai, siège de la Société Nationale de Transport de l'Electricité à Yaoundé, Tél. : (237) 222 22 53 55, BP : 16102 Yaoundé, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés, 3^{ème} étage de l'Immeuble CAA porte 15, sis au boulevard du 20 Mai, siège de la Société Nationale de Transport de l'Electricité à Yaoundé, Tél. : (237) 222 22 53 55, BP : 16102 Yaoundé, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 150 000 (cent cinquante mille) FCFA **payable dans le Compte spécial CAS- ARMP n°33598860001 94 à la BICEC.**
La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tel, doit être déposée à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés, 3^{ème} étage de l'Immeuble CAA, sis au boulevard du 20 Mai, siège de la Société Nationale de Transport de l'Electricité à Yaoundé, Tél. : (237) 222 22 53 55, BP : 16102 Yaoundé, au plus tard le **12/07/2022 à 13 heures** et revêtue de la mention :
 « **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05 /AONO/SONATREL/DG/DAFRH/SDAG/SIGAM/CIPM/2022 DU**

24/06/2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL DE LA SOCIETE NATIONALE DE TRANSPORT DE L'ELECTRICITE (SONATREL).
 « **A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

9. Delai de Livraison

La période de couverture est de douze (12) mois.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **9 100 000 (neuf millions cent mille) FCFA**, établie par un organisme financier ou une banque de premier ordre agréés par le Ministère chargé des Finances (voir liste de la pièce n°11 du DAO), valable pendant trente (30) jours, au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **12/07/2022 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Société Nationale de Transport de l'Electricité dans la salle de réunion sise à l'immeuble CAA 2^{ème} étage.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée. L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80 points sur 100.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

N°	Libellé du critère	OUI	NON
1	Fausses déclarations, substitution ou falsification Administratives		
2	Absence caution de soumission ou caution non authentique		
3	Absence d'agrément		
4	Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48 h		
5	Absence de l'attestation d'adhésion aux dispositions du code CIMA		

6	Non engagement à la prise en compte de la formule du tiers payant intégral (<i>produire engagement</i>)		
7	Non engagement pour la mise à disposition des cartes biométriques (<i>produire engagement avec spécimen de la carte à l'appui</i>)		
8	Note technique inférieure à quatre-vingts (80) points sur cent (100)		
9	Présence d'informations financières dans l'offre technique		

Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

Critères	Notation (Points)
Présentation générale de l'offre	3 pts
Références générales du soumissionnaire, Ancienneté	6 pts
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires dans les trois (03) dernières années.	12 pts
Description détaillée des garanties offertes et qualité de service	14 pts
Modalités de mise en jeu de la garantie	12 pts
Couverture moyenne des engagements réglementés des exercices (2018, 2019 et 2020)	20 pts
Couverture de la marge de solvabilité des exercices (2018, 2019 et 2020)	18 pts
Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au Cours des cinq (05) dernières années	10 pts
Couverture de réassurance dans la branche considérée (capacité des traités) et partenariat technique à l'étranger et au Cameroun	5 pts
Total	100 pts

Le score minimum technique requis est de 80/100. Et seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint ce seuil seront ouvertes.

Les critères et sous critères essentiels sont détaillées, pour chaque rubrique, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

13. Attribution

La méthode de sélection du consultant est celle fondée sur la qualité et le coût conformément aux spécifications du RPAO, à savoir que les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

Poids de l'offre technique (T) = 80%

Poids de l'offre financière (F) = 20%

La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids de l'offre technique (T) et de la note financière (Nf) par le poids de l'offre financière (F) selon la formule suivante : $Ng = (Nt \times T + Nf \times F)$.

L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée est classée la « mieux disante ». Les autres offres seront classées suivant l'ordre décroissant des notes globales.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante : **Siège de la SONATREL à Yaoundé, Direction Générale, 3ème étage de l'immeuble CAA porte 15, sis au Boulevard du 20 Mai**
Tél. : (237) 222 22 53 55 BP : 16102 Yaoundé

YAOUNDE le 27 Juin 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MBEMI NYAKNGA

CHAMBRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT

COMMUNIQUE N°1110/CIMA/SG/CELMAR/ DU 24/06/2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 001/CCIMA/AONO/CIPM/2022 DU 17/02/2022 RELATIF À L'ACQUISITION DE CINQ (05) VÉHICULES DE TOURISME AU PROFIT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE DES MINES ET DE L'ARTISANAT DU CAMEROUN (CCIMA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

TABLEAU DES RESULTAS

Entreprises soumissionnaires	Montant T.TC (en FCFA)	Observations
1- NATURE S.A.R.L.	235 500 000	1 ^{er} : Adjudicataire
2- NFS	/	Éliminée pour non-conformité d'une pièce administrative

DOUALA le 24 Juin 2022

Le PRÉSIDENT

EKEN Christophe

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE N°004/CAMTEL/CIPM/DG/DAP/DAPD/SDAM/SA/DU 27 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DE RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°017/LC/DG/CAMTEL/CIPM/2020 EN VUE DE L'ACQUISITION DE 30 INVERSEURS AUTOMATIQUES DE SOURCES N/SPOUR LES GROUPES DE L'ENSEMBLE DU RESEAU (LOT 2).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Telecommunications (CAMTEL) communique : Par DECISION N° _____ /CAMTEL
Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la porte 906 du service des marchés de la Business Unit mobile de CAMTEL pour en recevoir notification.
Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 27 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU CENTRE

DECISION N°006/D/ J/CRPM-CE/2022PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000005/AONO/J/CRPM/2022 DU 19 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA ROUTE AUDITORIUM JEAN PAUL II – CARREFOUR MAISON BLANCHE – PAROISSE EPC MBANKOLO PAUL-ENGBANG (GRAND-MERE NAR) (PHASE I) DANS LA REGION DU CENTRE (1 187,5 ML)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE GOUVERNEUR DE LA REGION DU CENTRE

MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

VU la Constitution;

Vu la Loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022;

VU le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret N°2012/076 du 08 mars 2012;

VU le Décret 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

VU le Décret N°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des Marchés Publics ;

VU le Décret N° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun;

VU le Décret N°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les Attributions des Chefs de Circonscriptions Administratives et portant Organisation et Fonctionnement de leurs Services;

VU le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement ;

VU le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

VU le Décret N° 2017/092 du 13 mars 2017 portant nomination de Monsieur **NASERI Paul BEA** aux fonctions de Gouverneur de la Région du Centre;

VU le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

VU le Décret N°2019/02 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

VU l'Arrêté Présidentiel n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;

VU les circulaires N°002 et N°003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économiques des Marchés Publics ;

VU l'arrêté N°203/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Régionales de passations des marchés Publics;

VU Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

VU la décision n°0000524/D/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 10 juin 2020 portant nomination des Présidents de certaines Commissions Régionales de Passation des Marchés Publics ;

VU le rapport de la Sous-commission d'Analyse des Offres et Sur proposition de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Centre

DECIDE:

Article 1^{er} : Le soumissionnaire **GLT SARL BP**: 15094 Yaoundé-Cameroun, Tél: 699350608 CONTRIBUTUABLE : M011000035566U, est attributaire du Marché relatif à L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000005/AONO/J/CRPM/2022 du 19 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA ROUTE AUDITORIUM JEAN PAUL II – CARREFOUR MAISON BLANCHE PAROISSE EPC MBANKOLO PAUL-ENGBANG (GRAND-MERE NAR) (PHASE I) DANS LA REGION DU CENTRE (1 187,5 ml)» pour le montant Toutes Taxes comprises de **149 899 830 (cent quarante-neuf millions huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent trente)**francs Cfa et un délai d'exécution de **90 jours**

YAOUMBE le 21 Juin 2022
LE GOUVERNEUR
NASERI PAUL BEA

Article 2- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE N°003/CAMTEL/CIPM/DG/DAP/DAPD/SDAM/SA/ DU 27 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DE RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°017/LC/DG/CAMTEL/CIPM/2020 EN VUE DE L'ACQUISITION DE 30 INVERSEURS AUTOMATIQUES DE SOURCES N/SPOUR LES GROUPES DE L'ENSEMBLE DU RESEAU (LOT 1).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Telecommunications (CAMTEL) communique : Par DECISION **N° 001** /CAMTEL
Le mandataire dudit Groupement est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la porte 906 du service des marchés de la Business Unit mobile de CAMTEL pour en recevoir notification.

YAOUNDE le 27 Juin 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

PRÉFECTURE DU MBAM ET KIM

DECISION N°001 /DJ11/SAEF/CDPM-MK/2019 DU 21 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/SAEF/CDPM-MK/2021 DU 17 MAI 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DES AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT D'ASTREINTE DU MBAM ET KIM.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM

VU la Constitution ;

VU la Loi N° 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

VU la loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020, portant loi de finances de le République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

VU le Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

VU le Décret N°2002/003 du 19 Avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

VU le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

VU le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

VU le Décret N° 2008/376 du 12 Novembre 2008, portant organisation Administrative de la République du Cameroun ;

VU le Décret N° 2008/377 du 12 Novembre 2008, fixant les attributions des Chefs des Circonscriptions Administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs Services ;

VU le Décret N°2017/094 du 13 Mars 2017 portant nomination de Préfets;

VU le Décret N°2018/190 du 02 Mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

VU le Décret N°2018/191 du 02 Mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

VU le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU le Décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des Marchés Publics ;

VU l'Arrêté N°033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;

VU la Décision Préfectorale N°114/DP/J11/SAEF du 03 Avril 2019 portant constatation de la commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Mbam et Kim ;

VU la circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2021.

VU l'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/J11/SAEF/CDPM-MK/2021 du 17 Mai 2021 en procédure d'Urgence pour les travaux de construction de la Délégation Départementale des Affaires Sociales et logement d'astreinte du Mbam et Kim, Arrondissement de Ntui, Département du Mbam et Kim, Région du Centre.

VU le Procès-Verbal d'attribution N°004/PV/J11/CDPM-MK/2020 du 16 Juin 2021, de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mbam et Kim

DECIDE

Article 1^{er} : Le soumissionnaire ETS CSI SARL BP : 7867 YDE est retenu pour les travaux de Construction de la Délégation Départementale des Affaires Sociales et Logement d'Astreinte du Mbam et Kim, pour le montant toutes taxes comprises de 24 955 700 FCFA, et un délai d'exécution de quatre (04) mois.

NTUI le 6 Juin 2022

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication de la présente Décision, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à la Préfecture de Ntui, pour établissement de la Lettre-Commande correspondante.

Le PRÉFET
GALIM NGONG IRENÉE

Article 2: la présente décision sera enregistrée puis publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE NDOM**DECISION MUNICIPALE N°001/2022/DM/CND/CIPM PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOM**

Autorité Contractante

Vu la constitution ;

Vu La Loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu La Loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu Le Décret N° 77/203 du 29 juillet 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial et leurs modifications subséquentes ;

Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu Le Décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement modifié et complété par le Décret n°2019/002 du 4 janvier 2019 ;

Vu Le Décret N°2019/536 du 07 octobre 2019, portant nomination de M. Cyrille Yvan ABONDO aux fonctions de Préfet du Département de Sanaga Maritime ;

Vu L'arrêté constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire de la Commune de Ndom ;

Vu l'arrêté N°00000165/A/MINDDVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur BATOUM René aux fonctions de Maire de la Commune de NDOM ;

Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 05 Avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et les autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;

Vu La Décision N°000001571 1/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;

Vu La Décision Municipale N°2019/032/DM/CND/CIPM du 8 juillet 2019 constatant la composition la Commission Litérie de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ndom

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°01/AONO/C-NDOM/CIPM/2022 du 07/04/2022 relatif aux travaux de construction des bâtiments sociaux dans l'Arrondissement de Ndom, Département de la Sanaga — Maritime. Région du Littoral : construction d'un (01) bloc de deux salles de classe à l'EM de LEI.0 (lot 1) et la réhabilitation de trois bâtiments de deux (02) salle de classe à l'EP de Ndom Centre groupe 1 (lot 2)

Vu le procès-verbal de la session N°005 du 06 juin 2022 de la commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune (le Ndom) ;

Vu les nécessités de service.

DECIDE**Article 1er:** les Lettres Commandes objets de la consultation susvisée sont attribuées aux soumissionnaires Ci-après:

N° lot	Attributaire	Montant (TTC)	Délai d'exécution
1	Ets STAR FIVE	16 486 539	Quatre (04) mois
2	Achenka Sarl	34 995 849	Quatre (04) mois

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-.

NDOM le 10 Juin 2022

Le MAIRE

BATOUM René

CONSEIL REGIONAL DE L'EST

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°007/AONR/CR-ES/CIPM/2022 DU 21/06/2022 POUR LA REALISATION DE L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES) DU PROJET DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CONSEIL REGIONAL DE L'EST ET DE SES INFRASTRUCTURES ANNEXES (PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
203 100

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président du Conseil Régional de l'Est, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Restreint pour l'étude d'impact environnemental et social (EIES) du projet de construction de l'immeuble siège du Conseil Régional de l'Est et de ses infrastructures annexes en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

La consistance des prestations objet de la présente est précisée dans les Termes de Références, pièce N°5.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **50 000 000 (Cinquante millions)** de FCFA.

4. Allotissement

Les prestations sont en un lot unique

5. Participation et origine

La présente consultation est adressée aux entreprises ci-après :

N°	Entreprise	Adresse	Téléphone
1.	JURILEX INTERNATIONAL	B.P : 6285 Yaoundé	Tél : 677871903
2.	ENAG CONSEILS,	B.P : 32083 Yaoundé	Tél : 696945966
3.	EEDEV	B.P : 5430 Yaoundé	Tél : 696399908

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Conseil Régional de l'Est, Exercice 2022, Imputation 203 100.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolibikon, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 19 32 – 695 19 90 45 - Fax : (237) 222 24 19 30, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu les jours ouvrables dans les services du Conseil Régional de l'Est situés à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolibikon, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 19 32 – 695 19 90 45 - Fax : (237) 222 24 19 30, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, payable à la Recette Régionale de Finances du Conseil Régional de l'Est aux heures ouvrables tous les jours ouvrables. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, sera déposée contre récépissé au Service des Marchés, porte 506 au plus tard le **19/07/2022 à 14 heures** (heure locale) et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°007/AONR/CR-ES/CIPM/2022 DU 21/06/2022 POUR LA REALISATION DE L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES) DU PROJET DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CONSEIL REGIONAL DE L'EST ET DE SES INFRASTRUCTURES ANNEXES (PROCEDURE D'URGENCE)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de Cinq cent mille (500 000) F CFA, établie par une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances, et dont la liste figure dans la pièce no 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de Cinq cent mille (500 000) F CFA, établie par une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances, et dont la liste figure dans la pièce no 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet..), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d' Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non-conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours possible.

13. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis se fera en deux temps.

L'Ouverture des pièces administratives et offres techniques aura lieu le **19/07/2022 à 15 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Conseil Régional de l'Est, dans la salle de réunion, sise à l'annexe 3 Carrefour Teerenstra-Nkolibikon.

L'ouverture des offres financières se fera dans la même salle par la même Commission à une date ultérieure. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

figurer sur la liste des entreprises suspendues ;

absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois dernières années ;



fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai réglementaire de 48 heures ;
non-respect du profil du chef de mission ;
absence d'un prix unitaire quantifié dans le Devis quantitatif et estimatif ;
présence d'une information financière dans l'offre administrative et technique ;
note technique inférieure à 80 points.

* Critères essentiels

Le système de notation des offres dont le détail est donné dans le RPC portera sur les critères après :

Expérience générale du soumissionnaire dans le domaine faisant l'objet de la consultation	35
Qualifications et références du personnel clé affecté à la mission	40
Approche méthodologie et compréhension des TDR	15
Matériel de travail du cabinet	05
Présentation générale	05
TOTAL	100

15. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire ayant présenté l'offre la plus avantageuse par combinaison des critères de qualification technique et financier requis.

16. Durée Validité des Offres

Le cocontractant sera engagé par son offre pendant une période de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon, BP : 507 Bertoua, Tél:(237)222 24 19 32 -695 19 9045 - Fax ; (237) 222 24 19 30.

BERTOUA le 21 Juin 2022

Le MAIRE

WOUAMANE MBELE

COMMUNE DE MOGODE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/C-MOG /CIPM/TBC/2022 DU 06 JUIN 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE VENTE DE POISSON AU MARCHÉ DE RHUMZOU (LOT 01) ET DE RHUMSIKI (LOT 02), ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le maire de la commune de Mogodé à Mogodé, Autorité Contractante et maître d'ouvrage lance, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction **d'un HALL de vente de poisson au marché de RHUMZOU (lot 01) et de RHUMSIKI (lot 02)**, Arrondissement de Mogodé ; Département du Mayo-Tsanaga ; Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux Préparatoires ;
- Terrassements ;
- Fondations ;
- Elévations ;
- Charpente-Couverture ;
- Revêtements ;
- Menuiserie-Métallique ;
- Peinture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel total de l'opération à l'issue des études préalables est indiqué comme dans le tableau ci-dessus.

N° lot	Consistance	Montant
01	Construction d'un HALL de vente de poisson au marché de RHUMZOU	15 000 000
02	Construction d'un HALL de vente de poisson au marché de RHUMSIKI	15 000 000

4. Allotissement

N° lot	Consistance	Montant
01	Construction d'un HALL de vente de poisson au marché de RHUMZOU	15 000 000
02	Construction d'un HALL de vente de poisson au marché de RHUMSIKI	15 000 000

NB : un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot sauf en cas où il y a qu'un seul soumissionnaire.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public du MINEPIA – Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du secrétariat particulier de monsieur le Maire de la commune de Mogodé.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du **Service Technique** de la commune de Mogodé, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Trente Cinq Mille (35 000) francs CFA auprès de la Recette Municipale de Mogodé.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du Service Technique de la commune de Mogodé au plus tard le **1er JUILLET 2022 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/C-MOG /CIPM/TBC/2022 DU 06 JUIN 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE VENTE DE POISSON AU MARCHÉ DE RHUMZOU (lot 01) ET DE RHUMSIKI (lot 02), ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de : **trois (03) mois** par lot.

Les travaux sont subdivisés en deux lots.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **trois Cent Mille (300 000) Francs CFA par lot**, valable pendant **trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 1er juillet 2022 à 11 heures** précises dans la salle des délibérations de la commune de Mogodé, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

14.1- Critères éliminatoires

14.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet 48 heures après l'ouverture des plis;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

14.1.2 : **Offre technique**

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à Vingt Millions (20 000 000) de Francs CFA ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction, au moins à 70% des critères essentiels.

14.1.3 : **Offre financière**

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

14.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 53 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **15 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **12 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;

Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la commune de Mogodé, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après

vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du secrétariat particulier de monsieur le Maire de la commune de Mogodé.

MOGODE le 6 Juin 2022

Le MAIRE

YAMA Gilbert

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

DECISION DE RESILIATION N°001/2022/CAMTEL DG/CIPM/DAP/SDAM/SA DU 27 JUIN 2022 DE LA LETTRE-OMMANDE N°017/LC/DG/CAMTEL/CIPM/2020 EN VUE DE L'ACQUISITION DE 30 INVERSEURS AUTOMATIQUES DE SOURCES N/SPOUR LES GROUPES DE L'ENSEMBLE DU RESEAU (LOT 1). TITULAIRE : LE GROUPEMENT DES ETS LAU-REN ET ATWAS & PARTNERS TÉL : 693 729 131/676 120 077 SOUSCRIT-LE : 22 DÉCEMBRE 2020 SIGNÉ LE : 25 JANVIER 2021 ENREGISTRÉ LE : 01 AVRIL 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2010/013 du 21/12/2010 régissant les communications électroniques au Cameroun et la Loi modificative N° 2015/006 du 20/04/2015 ;

Vu la Loi N° 2017/011 du 12 /07/2017 portant Statut Général des entreprises publiques ;

Vu le Décret N°98/198 du 08/09/1998 portant création de la Cameroon Télécommunications ;

Vu le Décret N° 2018/355 du 12/06/2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu le Décret N° 2018/787 du 14/12/2018 portant nomination du Directeur Général de la Cameroon Télécommunications ;

Vu le Décret N° 2019/263 du 28/05/2019 portant réorganisation de la Société Cameroon Telecommunications ;

Vu la Circulaire N° 002/CAB/PM du 31/01/2011 portant sur l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 28/12/2018 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la Résolution N°030/CAMTEL/CA /2021 du 16 Novembre 2021 désignant les membres de la Commission Interne de Passation des Marchés de Camtel ;

Vu la Lettre-Commande N°017/LC/DG/CAMTEL/CIPM/2020 en vue de l'acquisition de 30 inverseurs automatiques de sources N/S pour les groupes de l'ensemble du réseau (lot 1). ;

Vu l'ordre de service valant mise en demeure N°2022/026/DG/DAP-DAPD-SDAM-SA DU 16 Mars 2022 restée sans effet ;

Vu le Procès-Verbal en date du 15 Juin 2022 relatif à l'évaluation de l'ordre de service de mise en demeure suscité et constatant la défaillance de l'entreprise ;

Vu les nécessités de service.

DECIDE

Article 1^{er} : la Lettre-Commande N°017/LC/DG/CAMTEL/CIPM/2020 passée avec **Le Groupement des ETS LAU-REN ET ATWAS & PARTNERS**, après Appel d'Offres National Ouvert N°007/AONO/CAMTEL/CIPM/2020 DU 23 Octobre 2020 pour l'acquisition des inverseurs et pièces de rechanges pour groupes électrogènes de secours en deux (02) lots indépendants est, à compter de la date de signature de la présente Décision résilié pour défaillance du titulaire à remplir ses obligations contractuelles, conformément aux dispositions pertinentes des règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques.

Article 2 : la présente décision qui prend effet à partir de sa date de signature sera notifiée au concerné, et publiée conformément à la réglementation en vigueur.

COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER

ADDITIF N°06 RELATIF A APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AAONO/CA1ER/CDPM2022 DU 31/05/2022 TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER : TRONÇON CARREFOUR MOSQUEE? ABATTOIR MUNICIPAL ET BRETELLES DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA LER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, au plus tard le **27/06/2022 à 12 heures (heure limite)** et devra obligatoirement porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/CTD - NKONGSAMBA 1er/CDPM/2022 du 31/05/2022
TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT
DE NKONGSAMBA 1ER : TRONÇON CARREFOUR MOSQUEE-ABATTOIR MUNICIPAL ET BRETELLES DANS
LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1er ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er, DEPARTEMENT DU
MOUNGO, REGION DU LITTORAL,
Financement : BIP MINTP Exercice 2022
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

Lire plutot

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, au plus tard le **05/07/2022 à 12 heures (heure limite)** et devra obligatoirement porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/CTD - NKONGSAMBA 1er/CDPM/2022 du 31/05/2022
TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT
DE NKONGSAMBA 1ER : TRONÇON CARREFOUR MOSQUEE-ABATTOIR MUNICIPAL ET BRETELLES DANS
LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1er ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er, DEPARTEMENT DU
MOUNGO, REGION DU LITTORAL,
Financement : BIP MINTP Exercice 2022
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **27/06/2022 à 13 Heures** précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) du Moungo, dans la salle de conférence de la Préfecture de Nkongsamba.
Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **05/07/2022 à 13 Heures** précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) du Moungo, dans la salle de conférence de la Préfecture de Nkongsamba.
Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

NKONGSAMBA le 23 Juin 2022

Le MAIRE

EL HADJ OUMAROU

COMMUNE DE MOGODE

APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/C-MOG/CIPM/2022 DU 20/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON ENTREE STADE MUNICIPAL ET BOURBIER VERS LA COMMUNE FACE ANTENNE ORANGE/MTN DANS LA VILLE DE MOGODE, COMMUNE DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
220 150

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du **Budget communal de l'exercice 2022**, le Maire de la Commune de **MOGODE** (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation du tronçon Entrée Stade municipal et bourbier Vers la Commune face antenne Orange/MTN dans la ville de MOGODE, Commune de MOGODE; Département du Mayo-Tsanaga ; Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préparatoires et terrassement ;
- Assainissements – Drainage ;
- Ouvrages Hydrauliques et d'Art.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel total de l'opération à l'issue des études préalables est de **QUARANTE Millions (40 000 000) de Francs CFA**

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des ouvrages d'arts et hydrauliques, des bâtiments civils et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget communal de l'exercice 2022, sur l'imputation **220 150**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de **Mogodé** secrétariat du Maire de la Commune de **Mogodé**.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du secrétariat du Maire de la Commune de **Mogodé**, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Cinquante Mille (50 000) francs CFA** au trésor public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du secrétariat du Maire de la Commune de **Mogodé** au plus tard **le 15 juillet 2022 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/C-MOG/CIPM/2022 DU 20/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON ENTREE STADE MUNICIPAL ET BOURBIER VERS LA COMMUNE FACE ANTENNE ORANGE/MTN DANS LA VILLE DE MOGODE, COMMUNE DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de

: trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Quatre cent Mille Francs (400 000) Francs CFA** et valable pendant trente(30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 15 juillet 2022 à 11 heures** précises dans la salle de réunions de la Commune de **Mogodé**, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

14.1- Critères éliminatoires

14.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

14.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les travaux de construction des bâtiments ou Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à **Cinquante Millions (50 000 000) de Francs CFA**
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction des BTP ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction au moins à 70% des critères essentiels.

14.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

15. Attribution

Le Maire de la commune de **Mogodé**, (Autorité Contractante), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Mogodé, Secrétariat du Maire ou de passation des Marchés; téléphone : ; email : _____ ; BP :

MOGODE le 20 Juin 2022

Le MAIRE

YAMA Gilbert

COMMUNE DE MOGODE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/C-MOG /CIPM/TBEC/2022 DU 06/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A ECOLE PUBLIQUE DE GOURIA (LOT 01) ET LTIBA (LOT 02) ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le maire de la commune de Mogodé à Mogodé, Autorité Contractante et maître d'ouvrage lance, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction **d'un bloc de deux (02) salles de classe a école publique de GOURIA (lot 01) et LTIBA (lot 02)** Arrondissement de Mogodé ; Département du Mayo-Tsanaga ; Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture-plafonnage;
- La menuiserie métallique;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

N° lot	Consistance	Montant
01	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de GOURIA	19 000 000
02	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de LTIBA	19 000 000

4. Allotissement

N° lot	Consistance	Montant
01	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de GOURIA	19 000 000
02	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de LTIBA	19 000 000

NB : un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot sauf en cas où il y a qu'un seul soumissionnaire.

5. Participation et origine

5- La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public du MINEDUB – Exercice 2022**, sur la ligne d'imputation budgétaire N° 56 15 10201 641354 523314 426.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du secrétariat particulier de monsieur le Maire de la commune de Mogodé.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du **Service Technique** de la commune de Mogodé, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Quarante Mille (40 000) francs CFA auprès de la Recette Municipale de Mogodé.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du **Service Technique** de la commune de Mogodé au plus tard le 1er juillet 2022 à **10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVER

N° 012/AONO/C-MOG /CIPM/TBEC/2022 DU 06/06/2022

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A ECOLE PUBLIQUE DE GOURIA (lot 01) ET LTIBA (lot 02) ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de : **trois (03) mois** par lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **trois Cent quatre-vingt Mille (380 000) Francs CFA par lot**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 1er juillet 2022 à 11 heures** précises dans la salle des délibérations de la commune de Mogodé, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

14.1- Critères éliminatoires

14.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet 48 heures après l'ouverture des plis;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

14.1.2 : **Offre technique**

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à Vingt Millions (20 000 000) de Francs CFA ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction, au moins à 70% des critères essentiels.

14.1.3 : **Offre financière**

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

14.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 53 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **15 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **12 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;

e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la commune de Mogodé, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après

vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du secrétariat particulier de monsieur le Maire de la commune de Mogodé.

MOGODE le 6 Juin 2022

Le MAIRE

YAMA Gilbert

COMMUNE DE MOGODE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/C-MOG /CIPM/TBEC/2022 DU 20 JUILLET 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE : BARKI-MAZE GOVA(LOT 01) ET TCHAMAHE (LOT 02), ARRONDISSEMENT DE MOGODE ; DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du **Budget d'Investissement de la commune de Mogodé l'exercice 2022**, monsieur le **Maire** de la commune de Mogodé (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les **Travaux de Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique de : BARKI-MAZE GOVA(lot 01) ET TCHAMAHE (lot 02), Arrondissement de Mogodé ; Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord.**

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture - plafonnage;
- La menuiserie métallique ;
- La menuiserie bois ;
- L'électricité ;
- Le revêtement – peinture ;
- Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

N° lot	Consistance	Montant
01	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de BARKI-MAZE GOVA	19 000 000
02	Construction d'un bloc de d'une salle de classe à l'Ecole Publique de TCHAMAHE	19 000 000

4. Allotissement

N° lot	Consistance	Montant
01	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de BARKI-MAZE GOVA	19 000 000
02	Construction d'un bloc de d'une salle de classe à l'Ecole Publique de TCHAMAHE	19 000 000

1- NB : un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot, sauf s'il est seul soumissionnaire.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement de la commune de Mogodé de l'exercice 2019, sur la ligne d'imputation budgétaire n°**220-100**.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du secrétariat particulier de Monsieur le Maire de la commune de Mogodé,.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du secrétariat particulier de Monsieur le Maire de la commune de Mogodé, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **quarante Mille (40 000)**francs CFA auprès du trésor public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du secrétariat particulier de Monsieur le Maire de la commune de Mogodé au plus tard **le 15 JUILLET 2022 à 10heures**, heure locale et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 015/AONO/C-MOG /CIPM/TBEC/2022 DU 20 JUILLET 2022

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE : BARKI-MAZE GOVA(lot 01) ET TCHAMAHE (lot 02), ARRONDISSEMENT DE MOGODE ; DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de : **trois (03)** mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant **trois cent quatre-vingt mille (380 000) Francs CFA par lot** et valable pendant **trente(30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 15 JUILLET 2022 à 11 heures** précises dans la salle de réunions de la Commune de Mogodé, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

14.1- Critères éliminatoires

14.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet 48 heures après l'ouverture des plis;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

14.1.2 : **Offre technique**

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à Vingt Millions (20 000 000) de Francs CFA ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction, au moins à 70% des critères essentiels.

14.1.3 : **Offre financière**

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

14.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 53 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **15 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **12 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;

e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la commune de Mogodé, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après

Vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du secrétariat particulier de monsieur le Maire de la commune de Mogodé.

MOGODE le 20 Juin 2022

Le MAIRE

YAMA Gilbert

COMMUNE DE MOGODE

APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° ___ /AONO/C-MOG/CIPM/ROUTE/2022 DU 20 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT QUATRIPLÉ DE 4X2,5X2,5 PROLONGÉ DE PART ET D'AUTRE PAR UN RADIER DE 10 ML CHACUN SUR LE MAYO NDENDER A KARANTCHI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA , REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mogodé à Mogodé, Autorité Contractante et maître d'ouvrage lance, un Appel d'Offres National Ouvert pour les **Travaux de Construction d'un dalot quadruple de 4x2,5x2,5 prolongé par deux radiers de 10 ml chacun sur le mayo NDENDER à KARANTCHI, dans l'Arrondissement de Mogodé ; Département du Mayo-Tsanaga ; Région de l'Extrême-Nord.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

PRIX N°100	INSTALLATION DU CHANTIER
PRIX N°200	TERRASSEMENTS GENERAUX
PRIX N°300	FONDATIONS - CULEES - PILES - TABLIERS – PIEDROITS - ENTRETOISES - MURETS
PRIX N°400	EQUIPEMENTS
PRIX N°500	CIRCULATION

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel total de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt-cinq millions**

(25 000 000) de Francs CFA.

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des ouvrages d'art , pont, dalot ,radiers) et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le **Budget d'Investissement de la commune de Mogodé – Exercice 2022**, sur la ligne d'imputation budgétaire N° **220-150**.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Mogodé secrétariat du Maire de la Commune de Mogodé.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du secrétariat du Maire de la Commune de Mogodé, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **quarante mille (40 000) francs CFA** auprès du Receveur municipale de la commune de Mogodé.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du secrétariat du Maire de la Commune de Mogodé au plus tard le **15 JUILLET 2022 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° ___ /AONO/C-MOG/CIPM/ROUTE/2022 DU 20 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT QUATRIPLÉ DE 4x2,5x2,5 PROLONGE DE PART ET D'AUTRE PAR UN RADIÉ DE 10 ML CHACUN SUR LE MAYO NDENDER A KARANTCHI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de : trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de CINQ CENT MILLE FRANCS (500 000) Francs CFA et valable pendant trente(30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 15 JUILLET 2022 à 11 heures** précises dans la salle de réunions de la Commune de Mogodé, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

14.1- Critères éliminatoires

14.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet 48 heures après ouverture des plis ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

14.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ;
- c) Chiffre d'affaires dans les travaux de construction des ouvrages d'art ou Travaux Publics (TP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à **vingt-cinq Millions (25 000 000) de Francs CFA**;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- e) Non satisfaction au moins à 70% des critères essentiels.

14.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

14.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 53 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **15 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **10 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la commune de Mogodé , Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Mogodé, Secrétariat Particulier du maire.

MOGODE le 20 Juin 2022

Le MAIRE

YAMA Gilbert

CONSEIL REGIONAL DE L'EST

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT /AONO/CRES/CIPM/2022 DU 21 JUIN 2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNEPOLICE D'ASSURANCE SANTE AU PROFIT DES CONSEILLERSREGIONAUX (PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
670 111

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre des activités de couverture sanitaire des élus locaux, le Président du Conseil Régional de l'Est lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la souscription d'une police d'assurance Santé.

2. Consistance des prestations

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du DAO et les garanties communes à couvrir sont :

- > Hospitalisation médicale et chirurgicale ;
 - > Analyse médicale/Radiologie ;
 - > Consultations ;
 - > Soins dentaires ;
 - > Soins optiques ;
 - > Maternité ;
 - > Sanatorium ;
 - > Auxiliaires médicaux ;
 - > Pathologie particulières (Cancer, VIH, Hépatite) ;
 - > Produits pharmaceutiques ;
 - > Transferts de malades ;
 - > Frais de chirurgie ;
 - > Rééducation ;
 - > Assurance voyages ;
- Prise en charge des frais de prothèses, béquilles, canne anglaise, chaise,roulante.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget de fonctionnement du Conseil Régional de l'Est, exercice 2022.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolibikon, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 19 32 – 695 19 90 45 - Fax : (237) 222 24 19 30, dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu les jours ouvrables dans les services du Conseil Régional de l'Est situés à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolibikon, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 19 32 – 695 19 90 45 - Fax : (237) 222 24 19 30, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, payable à la Recette Régionale de Finances du Conseil Régional de l'Est aux heures ouvrables tous les jours ouvrables. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Conseil Régional de l'Est, au plus tard le **20/07/2022 à 12 heures** et devra porter la mention

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT /AONO/CRES/
CIPM/2022 DU 21 JUIN 2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE
POLICE D'ASSURANCE SANTE AU PROFIT DES CONSEILLERS
REGIONAUX (PROCEDURE D'URGENCE)**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. ».

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de six cent mille (400 000) F CFA, établie par une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances, et dont la liste figure dans la pièce n° 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

9. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de six cent mille (400 000) F CFA, établie par une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances, et dont la liste figure dans la pièce n° 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet..), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d' Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non-conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entrainera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours possible.

10. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis se fera en deux temps.

L'Ouverture des pièces administratives et offres techniques aura lieu le **20/07/2022. à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Conseil Régional de l'Est, dans la salle de réunion, sise à l'annexe 3 Carrefour Teerentra-Nkolibikon.

L'ouverture des offres financières se fera dans la même salle par la même Commission à une date ultérieure. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

11. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires :

- Fausses déclarations ou pièce falsifiée •
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'agrément MINFI et d'adhésion CIMA;
- Absence d'une pièce du dossier administratif autre que la caution de soumission ; ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures accordé par la Commission Interne de Passation des Marchés ;
- Taux de couverture de la marge de solvabilité (CI I) pour les années 2018, 2019, 2020 inférieurs à 1000/0 ;
- Taux d'engagement réglementaire (C4) 2018, 2019, 2020 inférieurs à 100%
- Etats C4 et CII non certifiés ;
- Offre soumise par un courtier ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique.

Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur cent (100) points sur la base des critères essentiels ci-dessous :

NO	Critères	Notation (points)	Note du Soumissionnaire
1	Présentation générale de l'offre	05	
II	Références générales du soumissionnaire (Produire des documents justificatifs)	06	
III	Références spécifiques du soumissionnaire (couverture maladie et assistance) au cours des trois dernières années (2019-2020-2021) (joindre premières et dernières pages du marché, et PV de réception ou Attestation de bonne fin	15	
IV	Description détaillée des garanties offertes	17	
V	Modalité de mise en jeu de la garantie	30	
VI	Représentativité (produire des documents justificatifs)	10	
VII	Capacité financière délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 10 000 000 FCFA	17	
	TOTAL	100	

La note technique minimale requise pour être éligible à l'ouverture de l'offre financière est de 80 points sur 100.

12. Attribution

L'Assureur sera choisi selon la méthode du mieux disant.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon, BP : 507 Bertoua, Tél ; (237) 222 24 19 32 - 695 19 90 45 - Fax : (237) 222 24 19 30.

NB : « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 251699 37 07 48 »

BERTOUA le 21 Juin 2022

Le MAIRE

WOUAMANE MBELE

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU EST

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°006/AONO/B/SDG/CRPM/2022 DU 23 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA
DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DU LOM ET
DJEREM**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 43 143 05 451220 523112

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution du projet ci-après: **TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DU LOM ET DJEREM.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les taches suivantes :

- Travaux préparatoires ;
- Travaux des fondations ;
- Maçonnerie (élévation des murs et dallage) ;
- Charpente, Couverture et Plafonnage;
- Menuiserie bois et métallique;
- Plomberie sanitaire et Carrelage ;
- Electricité et Climatisation ;
- Peinture totale intérieure et extérieure du bâtiment.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux est de **dix millions de francs CFA (10 000 000 FCFA).**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie-civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille, exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services du Gouverneur de la Région de l'Est.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans les services du Gouverneur de la Région de l'Est ; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Quinze Mille (15 000) Francs CFA**, payable au trésor public, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel devra parvenir dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Est à Bertoua au plus tard le **20/07/22 à 11 heures** précises et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/
AONO/SDG/CRPM/2022 DU 23 juin 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION
DEPARTEMENTALE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DU LOM ET DJEREM**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de deux (02) mois, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission établie, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et d'un montant égal à : **deux cent mille (200 000) francs CFA**. La dite caution devra être valide trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

La caution de soumission sera libérée d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, la caution de soumission sera libérée après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par l'une des banques de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à : **deux cent mille (200 000) francs CFA**. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 20/07/2022 à 12 heures** par la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics de l'Est dans la salle des conférences de la DR/MINMAP/EST.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Après ouverture des Offres par la Commission Régionale de passation des marchés, les plis déclarés recevables seront

confiés à une sous-commission d'analyse pour évaluation. L'évaluation permettra de déterminer le coût de chaque offre et de comparer les offres entre elles.

12. 1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires ont pour objet d'identifier et d'éliminer les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le dossier d'appel d'offres.

Les critères éliminatoires sont :

Dossiers incomplets ou pièces non conformes 48 heures après l'ouverture des plis (sous réserves des dispositions de l'article 92 (9) du décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics);

Absence de la caution de soumission;

fausses déclarations ou pièces falsifiées ;

non satisfaction d'au moins **70 %** des critères essentiels ;

absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

Modification des libellés ou quantités du cadre du devis inséré au DAO ;

absence du sous détail des prix unitaires ;

offre financière incomplète ou non conforme.

12.2. Principaux critères essentiels

Les critères d'évaluation technique des candidats se feront selon le système binaire

(**oui/non**) des critères de qualification portant sur :

N°	Activité	Appréciation OUI / NON
A)	Référence du soumissionnaire (expérience générale et spécifique)	
B)	Matériels	
C)	Personnel d'encadrement (référence, qualification et CV)	
D)	Méthodologie- planning et délais d'exécution	

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'Offre évaluée la moins disante et réunissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux dits éliminatoires.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès des services du Gouverneur de la Région de l'Est, Tél/Fax : 222 241 665.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Président de la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC) avec copie au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics./-

BERTOUA le 23 Juin 2022

Le GOUVERNEUR

MVONGO GRÉGOIRE

AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

ADDITIF N°000001/ANOR/DG/CIPM/2022 DU 27 JUIN 2022, A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000008/AONO/ANOR/CIPM/2021 DU 02 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE, EN PROCEDURE D'URGENCE, DU MOBILIER ET EQUIPEMENTS DE BUREAU A L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

A. Critères éliminatoires :

1. Dossier administratif demeuré incomplet 48 heures après l'ouverture des offres ;
2. Absence de l'original de la Caution de soumission ;
3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
4. Non-respect d'une spécification technique ;
5. Absence du certificat de garantie d'au moins 01 (un) an ;
6. Absence de preuve de possession -exploitation d'une menuiserie ébénisterie ou d'existence d'un partenariat avec une menuiserie ;
7. Non-conformité du modèle de soumission ;
8. Absence d'un prix unitaire quantifié ;
9. Absence du bordereau des prix unitaires ;
10. Absence du Devis Quantitatif et Estimatif ;
11. Note technique inférieure à 80%

B. Critères essentiels :

1. Présentation générale de l'offre ;
2. Prospectus complet comportant les caractéristiques techniques de toutes les fournitures ;
3. Références dans les fournitures similaires ;
4. Service après-vente ;
5. Attestation de la capacité d'autofinancement ;
6. Méthodologie d'exécution de la livraison.

Toute soumission n'ayant pas obtenu un pourcentage cumulé de 80% de « **OUI** » ne verra pas son offre financière examinée.

Lire plutot

1. Critères éliminatoires

1. Dossier administratif demeuré incomplet 48 heures après l'ouverture des offres ;
2. Absence de l'original de la Caution de soumission ;
3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
4. Non-respect de l'une des spécifications techniques précisées dans le DAO (dans la description des fournitures) ;
5. Absence du certificat de garantie d'au moins 01 (un) an ;
6. Absence de preuve de possession -exploitation d'une menuiserie ébénisterie ou d'existence d'un partenariat avec une menuiserie ;
7. Non-conformité du modèle de soumission ;
8. Absence d'un prix unitaire quantifié ;
9. Absence du bordereau des prix unitaires ;
10. Absence du Devis Quantitatif et Estimatif ;
11. Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir été résilié ou n'avoir pas abandonné un marché public au cours des trois dernières années, signée, timbrée et cachetée dans l'offre technique ;
12. Absence, dans l'offre technique, d'une attestation de disponibilité des techniciens qualifiés pour assurer le service après-vente
13. Note technique inférieure à 80% de oui.

2 Autres

Au lieu de ...

Pièce n° 3 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres

Critères d'évaluation des offres

Critères éliminatoires

N°	Critères Eliminatoires
01	Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 heures après l'ouverture des offres
02	Absence de l'original de la caution de soumission
03	Fausse déclarations ou pièces falsifiées
04	Non-respect des spécifications techniques du mobilier précisées dans le DAO
05	Absence du certificat de garantie d'un an
06	Absence de la preuve de Possession-exploitation d'une menuiserie ébénisterie
07	Non-conformité d'un modèle de soumission
08	Absence d'un prix unitaire quantifié
09	Absence du Bordereau des Prix Unitaires (BPU)
10	Absence du Devis Quantitatif et Estimatif (DQE)
11	Note technique inférieure à 80% de oui ;

2 Autres

Lire plutot

Pièce n° 3 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres

Critères d'évaluation des offres

Critères éliminatoires

N°	Critères Eliminatoires
01	Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 heures après l'ouverture des offres
02	Absence de l'original de la caution de soumission
03	Fausses déclarations ou pièces falsifiées
04	Non-respect des spécifications techniques du mobilier précisées dans le DAO
05	Absence du certificat de garantie d'un an
06	Absence de la preuve de Possession-exploitation d'une menuiserie ébénisterie
07	Non-conformité d'un modèle de soumission
08	Absence d'un prix unitaire quantifié
09	Absence du Bordereau des Prix Unitaires (BPU)
10	Absence du Devis Quantitatif et Estimatif (DQE)
11	Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir été résilié ou n'avoir pas abandonné un marché public au cours des trois dernières années, signée, timbrée et cachetée dans l'offre technique
12	Absence, dans l'offre technique, d'une attestation de disponibilité des techniciens qualifiés pour assurer le service après-vente
13	Note technique inférieure à 80% de oui ;

LA SUITE DANS LE FICHIER D'ORIGINE....

YAOUNDE le 27 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOOTO A NGON Charles

COMMUNE DE NDOM

COMMUNIQUE N°003/C/C-NDOM/CIPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CNDOM/CIPM/2022 DU 07/04/2022 RELATIF À LA TRANSFORMATION D'UN (01) FORAGE EXISTANT DANS LES LOCALITÉS DE NDOM CENTRE (LOT 1), NINJE (LOT 2) EN MINI-ADDITION D'EAU POTABLE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ndom, Autorité Contractante communique:

Par Décision Municipale N°2022/003/DM/CND/CIPM du 10/06/2022, la Lettre Commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après:

N° lot	Attributaire	Montant (TTC)	Délai d'exécution
1	ETS C & N SERVICES	7 999 999 F CFA	Quatre (04) mois
2		7 999 999 F CFA	Quatre (04) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué dans les services de la Mairie de Ndom pour souscription aux projets de lettre commande

Le soumissionnaire ci-après désigné n'a pas été retenu pour les motifs suivants :

N°	Soumissionnaires	Motifs
01	ETS KATCH	Note technique inférieure à 70% soit 43%

NDOM le 10 Juin 2022

Le MAIRE

BATOUM René

COMMUNE DE MOGODE

N° 011 /DC/C.MOG/CIPM/2022 DU 20 JUILLET 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CSI DE LDIRI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public du ministère de la santé Publique de l'exercice 2022, Monsieur le **Maire de la commune de Mogodé**, Autorité Contractante et Maître d'ouvrage lance, un avis de consultation pour **les travaux de la réhabilitation du centre de santé intégré de LDIRI, département du Mayo-Tsanaga, région de l'Extrême-Nord.**

2. Consistance des prestations

les travaux de la réhabilitation du centre de santé intégré de LDIRI, département du Mayo-Tsanaga, région de l'Extrême-Nord.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de cinq millions (5 000.000) Francs CFA

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant de la compétence en la matière.

6. Financement

La prestation objet de la présente demande de cotation est financée par le **Budget d'investissement Public du ministère de la santé publique, exercice 2022,**

Imputation : 56 40 047 06 6413 54 423316 611.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté auprès du **Service Technique** de la commune de Mogodé, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu auprès du **Service Technique** de la commune de Mogodé, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **dix mille (10 000) francs CFA**, payable **auprès de la Recette Municipale de Mogodé.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du **Service Technique** de la commune de Mogodé au plus tard le 15 juillet 2022 à **10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

N° 011 /DC/C.MOG/CIPM/2022 DU 20 JUILLET 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CSI DE LDIRI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour l'exécution objet de la présente demande de cotation est de (02) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant **cent mille (100.000) francs CFA**.

Cette caution sera établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°8 de la présente Demande de Cotation.

Elle entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au trentième (30^{ème}) jour inclus après le délai de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du **Service Technique** de la commune de Mogodé au plus tard le 15 juillet 2022 à **10 heures**, heure locale.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps, et aura lieu le 15 juillet 2022 à **11 heures** précises dans la salle des délibérations de la commune de Mogodé, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

11.1- Critères éliminatoires

11.1.1- Pièces administratives

- a) Dossier incomplet 24 heures après l'ouverture des plis. ;
- b) Pièce falsifiée;
- c) Fausse déclaration,
- d) Absence de caution de soumission ;

11.1.3- Offre financière

- a) Offre financière incomplète,
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du secrétariat particulier de monsieur le Maire de la commune de Mogodé.

MOGODE le 20 Juin 2022

Le MAIRE

YAMA Gilbert

CONSEIL REGIONAL DE L'EST

AVIS DE CONSULTATION N°005/DC/CR-ES/CIPM/2022 DU 21 JUIN 2022 L'ACQUISITION D'UN GROUPE ELECTROGENE DE GRANDE CAPACITE (7 KVA) POUR LECETIC DE SALAPOUMBE (PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
222 200

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président du Conseil Régional de l'Est, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence, une consultation relative à l'acquisition d'un groupe électrogène de grande capacité (7Kva) pour le CETIC de Salapoumbe.

2. Consistance des prestations

Les fournitures consistent essentiellement en l'acquisition d'un groupe électrogène de grande capacité (7Kva) pour le CETIC de Salapoumbe dont les spécifications techniques détaillées sont contenues dans la pièce NM relative aux spécificités techniques.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 6 000 000 de FCFA.

4. Allotissement

Les fournitures sont réparties en trois (03) lots, un soumissionnaire peut être attributaire de tous les lots.

5. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte aux entreprises installées au Cameroun.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente de Demande de Cotation, sont financées par le Budget du Conseil Régional de l'Est de l'exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté au siège du Conseil Régional de l'Est, à l'annexe III sis au carrefour Teerenstra-nkolbinkon CRTV, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 19 32 – 695 19 90 45 - Fax : (237) 222 24 19 30.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être retiré au siège du Conseil Régional de l'Est, à l'annexe III sis au carrefour Teerenstra-nkolbinkon CRTV, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 19 32 – 695 19 90 45 - Fax : (237) 222 24 19 30, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **Trente mille (30 000) FCFA**, auprès de la **Recette Régionale des Finances du Conseil Régional de l'Est** aux heures ouvrables tous les jours ouvrables. **Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuse (s) de participer à la Demande de Cotation.**

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme tels, accompagnées du modèle de soumission signé, seront déposées contre décharge au siège du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour CRTV, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 19 32 – 695 19 90 45 - Fax : (237) 222 24 19 30 au plus tard **21juil 2022 à 13h précises** sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

**AVIS DE CONSULTATION N°005/DC/CR-ES/CIPM/2022 DU 21 JUIN 2022
L'ACQUISITION D'UN GROUPE ELECTROGENE DE GRANDE CAPACITE (7 KVA) POUR LE CETIC DE
SALAPOUMBE (PROCEDURE D'URGENCE)**

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de trente (30) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt (120) jours représentant 2% du coût prévisionnel, soit 120 000 (Cent vingt mille) frs CFA.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières.

Ces offres seront dépouillées au plus tard **21 juil 2022_ à 14h précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Conseil Régional de l'Est dans sa salle de réunion. Le dépouillement se fera en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une connaissance parfaite des offres dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les Offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier de Cotation relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'Offre technique aux termes de Référence de la DC et à la qualification des candidats.

12.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- absence d'un prospectus et fiches techniques détaillées du fabricant pour chaque fourniture ;
- spécifications techniques non conformes ;
- absence ou omission d'un sous-détail de prix quantifié ;
- non-respect de 4/5 des critères essentiels.

12.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- le chiffre d'affaires de l'exercice cumulé 2018-2021 de 10 000 000 (Quinze millions) de francs au moins et surface financière de 3 000 000 (Trois millions) de francs au moins ;
- deux références du soumissionnaire dans les prestations similaires (Fourniture de matériels médicaux);
- le délai de livraison (30 jours maximum) ;
- déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois dernières années ;
- Projet de Lettre Commande rempli, paraphé et visé.

14. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire ayant présenté une soumission conforme, pour l'essentiel au Dossier de Demande de Cotation et qui a soumis l'Offre évaluée **la moins-disante**.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

BERTOUA le 21 Juin 2022

Le PRÉSIDENT

WOUAMANE MBELE

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

ou

Nom :

Point Focal

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !